LA LIBERTÉ

L'événement de la semaine!

Tirage: 12,000

Volume 70 No 35 Saint-Boniface, le vendredi 16 décembre 1983

Prédictions

■ Les employés du gouvernement manitobain prédisent une année favorable pour les fermiers.

Gary et Brian

■ La victoire de Gary Filmon sur Brian Ransom tiendront à son désir d'ouvrir le parti conservateur. Comme Brian Mulroney.

New Deal

■ Laurent Desjardins a exposé la plupart des nouvelles règles du jeu pour le gambling légalisé au Manitoba.

Fort timide

■ Claire Dayan-Davis a trouvé à la fois fort et timide "La Bonne nouvelle", le dernier spectacle du CCFM.

Un cadeau

■ L'Orchestre symphonique de Winnipeg a donné son cadeau annuel: la 9e Symphonie de Beethoven.



Enfin des vacances!

Le temps des fêtes, ce n'est pas le temps d'étudier ou de travailler. C'est le temps de rencontrer, entre autres, le Père Noël, en vedette au CCFM depuis quelques semaines. Ces trois demoiselles ont eu leur tour.

Spécial NOËL et la revue annuelle

Comme la tradition le veut à La LIBERTÉ, une 2e section spéciale est publiée cette semaine offrant un contenu spécial pour la fin de l'année 1983 et une centaine de publicités des maisons d'affaires de la capitale. Bonne lecture!

LE DOSSIER

Le débat sur l'avortement: deux langages

L'avortement, pour les uns, c'est une question de vie ou de mort. Pour les autres, une question de qualité de vie. Mais tout le monde est d'accord sur certains points: il faut plus de mesures de prévention.

Cette semaine, notre 3e et dernier dossier sur des questions sociales porte sur les interruptions volontaires de grossesses. Ne manquez pas l'OPINION, Cayouche et les entrevues avec Anna Désilet de l'Alliance pour la vie et Suzanne Newman de la Clinique Morgentaler.

Le dossier a été préparé cette semaine par Jean-Pierre Dubé.

OPINION

Peut-on condamner des personnes en difficulté?

Un amalgame de tabous, un centre de préoccupation intime et quotidienne, telle est la sexualité. Un moyen de survivre, une expérience fondamentale pour une certaine qualité de vie, telle est la sexualité.

Tout le monde est d'accord pour dire que notre société traverse une espèce de révolution sexuelle, certains pour la condamner, d'autres pour l'accueillir.

De toutes parts, on parle de dignité dans la réalisation de sa sexualité, dans la transmission de valeurs et dans les rapports avec les autres, conjoints, enfants, éducateurs. Il en reste peu à s'opposer à une éducation familiale, voire sexuelle.

Il y a aussi unanimité quant à la qualité des soins qu'il faut dispenser plus spécialement aux femmes, avant, pendant et après la grossesse. On veut également que l'État étende des services de tous genres pour développer une meilleure qualité de vie, c'est-à-dire des meilleurs soins médicaux, de la planification familiale, ainsi que du soutien moral et économique pour les femmes qui décident de garder leur enfant.

Tous et chacun parle de prévention, d'éducation. On veut changer les attitudes et les lois.

Et c'est là que s'arrête le consensus.

Le dossier sur l'éducation sexuelle dans La LIBERTÉ de la semaine dernière a montré que, même chez les catholiques, il y a d'importantes divergences d'opinion sur la moralité: les parents ne peuvent s'entendre sur le contenu d'un cours, encore moins sur les attitudes que devraient adopter les professeurs.

L'absence de consensus viendrait du fait que la majorité des catholiques, d'après le regroupement des Catholics for a Free Choice (CFFC), ne suivent pas l'enseignement de l'Église en matière de contraception et de reproduction. Les CFFC soutiennent que ces questions relèvent de la conscience de chacun, conformément aux déclarations de Vatican II.

C'est comme si on jugeait que la femme ne sait pas ce qu'elle fait, que sa conscience est pervertie, qu'elle est une criminelle dangereuse.

Dans le milieu franco-manitobain, en général, la dissension n'est pas tolérée. Du moins, personne ne veut parler ouvertement. L'impérialisme moral de la tradition catholique est tellement fort qu'il n'est pas encore possible d'engager un débat public sur la question sans une inondation d'anathèmes contre celles et ceux qui osent remettre en question l'enseignement des évêques.

Il a même été impossible pour le journal d'obtenir, après plusieurs tentatives, le témoignage d'une francophone pro-choix. Même à Saint-Boniface, on ne peut être pour le choix que secrètement.

Certaines ont parlé des répercussions possibles au niveau de leur travail, de leur vie sociale et familiale si elles se prononçaient. Personne n'aime se faire pointer du doigt et entendre des menaces.

Il est parfaitement convenable de condamner l'avortement comme un geste violent. Toutefois, il est bouleversant de voir des bien-pensants condamner effrontément la personne en difficulté, médicale, financière, émotionnelle ou autre, qui a pris la décision douloureuse, en dernier ressort, d'interrompre sa grossesse.

C'est comme si on jugeait que la femme ne sait pas ce qu'elle fait, que sa conscience est pervertie, qu'elle est une criminelle dangereuse.

En dehors de ce prosélytisme étouffant, il reste que la majorité, toujours silencieuse, est capable de comprendre les multiples drames de la vie humaine sans se barricader derrière des principes grands et impersonnels.

Des principes dont la véracité n'empêche pas les problèmes de se perpétuer et de s'amplifier.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Me réabonner sous un autre nom?

Voici d'autres commentaires qui nous sont parvenus récemment sur La LIBERTÉ ou sur le 8e Coup de pouce. Comme d'habitude, nous publions des extraits de messages sans en indiquer l'auteur.

"J'aimais La LIBERTÉ pour les programmes de télévision. Mais on a remplacé cela par les histoires cochonnes. C'est très intéressant."

"Nous aimons beaucoup recevoir votre journal surtout depuis que nous demeurons en Ontario. C'est un lien avec le Manitoba que l'on tient beaucoup à coeur.

Cependant, notre seul ennui c'est de recevoir votre journal une à deux semaines après la date inscrite sur le journal. Les nouvelles sont rendues de vieilles nouvelles. Nous avons grande espérance que les facteurs vont mettre plus de vitesse dans leurs démarches de distribution.

Nous souhaitons à vous tous, à La LIBERTÉ, un "Joyeux Noël" et une très belle année à venir. Merci pour votre excellent journal."

Depuis le numéro du 11 novembre, vous m'avez coupé mon abonnement! Est-ce que j'ai fait quelque chose de mal? Est-ce que je devrais me réabonner sous un autre nom? J'ai peur de manquer le tirage du voyage D'Eschambault.

"Ça me manque vraiment La LIBERTÉ, le vendredi. Plusieurs fois depuis septembre, j'étais pris à relire celle de la semaine d'avant. C'est pas des farces!

Je vous prierais de bien vouloir régler le problème. S'il n'y a pas de problème de votre côté, je vais vérifier si c'est pas mon voisin qui me les vole."

"Please do not send me anymore of your garbage. If you want money, go to Pierre Trudeau. He has lots of it, but tell him he will never get another vote from me."

"Voici notre faible contribution, mais de bon coeur, pour votre intéressant journal qui nous renseigne sur les activités du sud, nous du grand nord. Votre journal est le seul renseignement sur ce qui se passe chez nos compatriotes. Merci."

"En tant que lecteur assidu, j'aimerais vous féliciter du contenu et de la qualité de notre journal. À mon point de vue, La LIBERTÉ est aujourd'hui un journal beaucoup plus intéressant qu'il l'était il y a deux ou trois ans."

"Veuillez continuer mon abonnement. Continuez votre bon travail. La LIBERTÉ est de plus en plus intéressante!"

"Il me fait plaisir de vous faire parvenir mon Coup de pouce. Vous faites un très bon travail. Continuez. Je suis heureux de constater que vos convictions ne se situent pas dans le seul domaine de la langue française. Preuve en est votre "OPINION" de la semaine dernière. Félicitations! Un jour nous aurons le plaisir de voir paraître dans notre journal de l'information au plan national et international. Ne fut-ce que des extraits d'Éditoriaux de journaux francophones: Le DEVOIR, Le MONDE, etc. (C'est un souhait.)"

Combien d'avortements au Canada en 1982?

Personne ne sait au juste combien d'avortements ont été effectués depuis le changement au Code criminel en 1969. On sait que le nombre d'interruptions volontaires de grossesses dans les hôpitaux munis d'un Comité pour les avortements thérapeutiques a atteint un plateau: 66 319 (1 587 au Manitoba) en 1982.

Les statistiques indiquent que la montée vertigineuse dans le nombre d'avortements depuis 1970 (11 152) s'est arrêtée en 1979 (65 043 ou 17,8 pour cent du taux de naissances).

Les chiffres obtenus par l'Alliance pour la vie démontrent que dans l'année 1980, 1 644 avortements ont été obtenus aux USA, un nombre à la baisse depuis les environs de 1972. On impute cette diminution à des changements législatifs aux USA et l'accès à de nouveaux services d'intervention au Canada.

8% célibataires

Mais ce que les chiffres officiels ne montrent pas, ce sont les avortements effectués, au Québec surtout (une quinzaine par jour dans la Clinique Morgentaler à Montréal), par des avorteurs privés, dans un sytème toléré par le gouvernement provincial. Aucune donnée n'est avancée pour les interruptions provoquées dans l'intimité des foyers au Canada.

Au Manitoba, huit hôpitaux sur 77 seraient dotés de Comités pour les avortements thérapeutiques (CAT). De ces institutions, selon le mouvement pour le choix, deux seulement (depuis l'exclusion de Seven Oaks) à Winnipeg pratiquent des avortements. Le rapport entre la demande et l'exécution n'est pas connu.

Chez les adolescents, 516 ont obtenu un avortement en 1980, soit une légère baisse par rapport à 79. Par contre, on a noté une hausse chez les femmes entre 20 et 34 ans.

Quelque 65 pour cent des femmes qui ont eu des avortements en 1982 étaient célibataires tandis que 24 pour cent étaient mariées; 80 pour cent des avortées avaient moins de 24 ans; dans la plupart des cas, il s'agissait d'un premier enfant; 86 pour cent des grossesses ont été terminées dans les premières douze semaines.

Une étude effectuée dans un hôpital torontois a démontré que près des deux tiers des avortements ont été consentis par le CAT pour des difficultés économiques. Un maigre 4,8 pour cent a évoqué des raisons médicales. Le Code criminel permet des exceptions pour protéger la vie et la "santé" de la femme.

Anna Désilet de l'Alliance pour la vie

Il faut changer la loi et les attitudes

1969. Le Parlement canadien adopte un amendement au Code criminel rendant possible les avortements thérapeutiques pour protéger "la vie et la santé de la femme".

La réaction ne se fait pas attendre: des mouvements populaires naissent dans tous les coins du pays pour éduquer la population en vue de changer la nouvelle loi. Car on considère qu'à toutes fins pratiques, l'avortement est légal au Canada.

En effet, d'après la directrice générale du mouvement pro-vie, Anna Désilet, l'article 251 a été rédigé d'une façon trop permissive. Suivant la loi, un comité de trois médecins peut être constitué dans un hôpital (un Comité pour les avortements thérapeutiques, CAT) pour entendre les demandes de femmes en difficulté.

Le problème, pour l'Alliance pour la vie, c'est que les motifs pour l'obtention d'un avortement, précisés dans l'article 251, peuvent inclure la majorité des demandes et non pas seulement l'exception. La loi permet de protéger "la vie et la santé" de la femme en danger à cause de la grossesse. Le mot "santé" a été appliqué d'une façon abusive, selon Mme Désilet, à la "santé mentale, physique, sociale, émotionnelle et financière".

De nouvelles découvertes

Les statistiques révèlent que 60 pour cent des avortées sont des jeunes de moins de 25 ans, et que les deux tiers souffrent surtout de difficultés financières. Une loi plus restrictive, d'après le mouvement, obligerait les femmes à chercher plus activement d'autres solutions.

Mais l'importance primodiale d'une loi plus humaine sur l'avortement, selon Anna Désilet, réside dans la portée éducative. Car "la loi enseigne", elle constitue un guide "pour ceux qui ne suivent pas nécessairement les commandements (de Dieu)".

Le mouvement pro-vie situe le débat sur l'avortement d'abord sur le plan spirituel: la vie est la valeur suprême, le droit à la vie est le plus fondamental, la vie humaine existe dans le foetus dès la conception, et



Anna Désilet: "La très grande majorité des Canadiens ne se sont pas prononcés sur la question."

la société a des responsabilités de protéger cet être humain.

Or si le droit à la vie est le plus fondamental, il précède le droit à la liberté, c'est-à-dire le droit de choisir entre le vie et la mort d'un enfant avant sa naissance. La question devra être tranchée dans les prochains mois par la Cour suprême de l'Ontario et la Cour d'appel du Manitoba.

On veut savoir si l'article 251 est constitutionnel à la lumière de la nouvelle Charte canadienne des droits et des libertés, qui reconnaît d'une manière générale les droits à la vie et à la liberté.

Les deux tribunaux sont saisis de deux causes semblables contre le fameux Dr Henry Morgentaler, responsable d'un début de réseau de cliniques d'avortements au pays. La préséance du droit à la vie est défendue par l'activiste pro-vie, Joe Borowski. Un des procès est présentement en cours à Toronto.

La dignité de la femme

Les défenseurs de la vie arguent que de nouvelles percées scientifiques permettent d'affirmer qu'il y a, effectivement, une vie humaine en jeu dès la conception et que, par conséquent, l'avortement est un meurtre. Par exemple, on a enregistré des battements de coeur chez le foetus dès le 18e jour et de l'activité cérébrale mesurable à 40 jours.

Ces preuves n'ont pas empêché un juge de Régina, récemment, dans un autre procès initié par M. Borowski, de déclarer que la loi ne reconnaît pas une existence humaine au foetus. Le tribunal a néanmoins exhorté le Parlement à étudier la question plus en profondeur.

Pour sa part, le Dr Morgentaler tentera de montrer que la loi est inapplicable, grâce à la doctrine de la nécessité.

Selon Anna Désilet, personne n'est content de la loi actuelle: "la loi ne reconnaît pas à l'enfant le droit de naître", mais dans certains cas récents, on a vue un foetus hériter de ses parents et un autre poursuivre en justice.

Mais après la protection légale, la société a un rôle à jouer pour appuyer d'une façon plus adéquate les enfants après leur naissance. Il faut établir des "appuis sociaux pour la mère en détresse", des services de consultation pour aider les femmes à trouver de l'emploi, des vêtements, un logement, une garderie. Le mot clé à ce niveau est "dignité", pour Anna Désilet.

L'Alliance pour la vie s'occupe donc d'éducation. Des exposés sont donnés dans les écoles et les communautés pour promouvoir "le miracle de la vie". On espère qu'en montrant la vie comme étant "précieuse, unique et spéciale, on pensera moins à avoir recours à un avortement plus tard". La présentation de l'Alliance est audio-visuelle, elle montre les étapes de développement du foetus, entre autres.

Le mouvement pro-vie tente de changer les attitudes face aux questions familiales parce que le problème, pour bien des jeunes filles, c'est que, dans leur panique, elles ne cherchent pas d'aide. Pour Anna Désilet, il faut prendre le temps d'examiner les alternatives.

Dans les services pro-choix, d'après elle, les décisions se font un peut trop rapidement: "C'est ça que j'ai contre les conseillers d'avortement, ils prennent une décision en 20 minutes."

"Il faut plus de publicité sur les services qui sont offerts."

Deux dimensions en épanouissement da[...]

La clinique Morgentaler n'a pas pratiqué d'avortements depuis juin

Pro-choix = pro-vie = maternité responsable

Winnipeg a besoin d'une Clinique Morgentaler. "Nous n'avons pas pratiqué d'avortement dans la Clinique depuis le mois de juin, mais les gens continuent à nous appeler," annonce Suzanne Newman, une bénévole.

"Même à Winnipeg, la plupart des femmes en difficulté peuvent obtenir un avortement; mais il faut savoir comment s'y prendre, où se diriger," précise-t-elle.

Suzanne Newman vient de gagner une bataille en Cour: la semaine dernière, la Couronne a laissé tomber des accusations de conspiration contre un groupe de travailleurs de la clinique. Seuls les Dr Morgentaler, Scott et l'infirmière en chef Lynne Crocker devront comparaître l'an prochain pour avoir pratiqué des avortements illégaux.

Les membres de la Clinique de la rue Corydon sont satisfaits de la tournure des événements. Selon Mme Newman, la nouvelle direction du procès choisie par le procureur général, Roland Penner, permettra de contester directement le Code criminel et, espère-t-elle, rendre inapplicable la loi de 1969 sur l'avortement.

Maternité par choix

"Être acquittés d'une charge de conspiration ne changerait rien," affirme la bénévole dans la trentaine. "Nous devons montrer qu'il est nécessaire de faire des avortements, qu'il est nécessaire de briser la loi, que la loi ne fonctionne pas bien."

Pourquoi? Parce que l'avortement est un choix légitime. Pour le moment, la femme en difficulté doit subir une espèce de procès (devant un comité de trois médecins) pour se justifier. Il n'y a que deux hôpitaux à Winnipeg qui pratiquent l'avortement thérapeutique; les hôpitaux catholiques refusent ce genre de service à tous leurs clients.

Pour Suzanne Newman, "le vrai débat, c'est le droit de la femme de choisir. Je ne suis pas pro-avortement, je ne suis pas contre la vie; j'ai quatre enfants et je n'aurai probablement jamais besoin d'un avortement. Mais je veux pouvoir choisir: mon style de vie, mon travail, mon niveau d'éducation, mes valeurs", en tant que personne. "Si nous voulons que les gens assument leurs responsabilités, il faut leur laisser leurs choix individuels," a-t-elle déclaré.

Mariées, catholiques

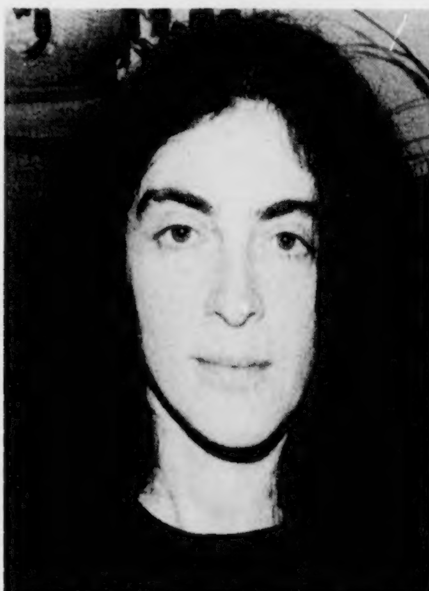
"Je ne suis pas pour l'avortement sur demande, mais pour la maternité par choix."

"Pourquoi forcer une femme à porter un enfant dans l'intérêt de la nation ou du genre humain, alors qu'elle souffre d'être enceinte contre son gré?" Pour Suzanne Newman, porter un enfant dans ces conditions, c'est comme l'ultime punition qu'impose la société aux femmes pour avoir joué avec la sexualité.

Avant l'accès à des services à moindre risque médical, "de nombreuses femmes trouvaient la mort" sur des tables de cuisine ou des cliniques de 3e ordre, "d'autres se mutilaient". C'est dans ce contexte que se développent un nombre de problèmes sociaux: les grossesses indésirées peuvent conduire à la violence contre les enfants, l'abus d'alcool ou de drogues, la dépression et le suicide...



L'infirmière en chef, Lynne Crocker: les gens, souvent les adolescents, continuent à nous appeler.



Suzanne Newman: "Que l'avortement est illégal ne veut pas dire qu'il n'est pas disponible; cela veut dire que l'avortement est un risque."

Personne ne veut un avortement, soutient Suzanne Newman: "Personne ne prend cela à la légère, c'est une décision traumatisante à faire; qui ne prend pas une intervention chirurgicale au sérieux?"

Alors qui se présente à la clinique Morgentaler de Winnipeg? "La plupart ne sont pas des jeunes, elles sont en général mariées, bien établies, un grand nombre est catholique. Nous en rencontrons qui peuvent avoir 45 ans, elles viennent avec leur mari.

La première consultation à la clinique (dans le cas de celle de Montréal, par exemple, qui est ouverte) est plutôt longue et complète; toutes les options sont envisagées, tels l'adoption, l'assistance sociale.

Si l'interruption provoquée est la voie choisie, la femme doit prendre un 2e rendez-vous. Mais la voie de l'adoption n'est pas possible pour les couples mariés qui ont déjà une famille, souligne Suzanne Newman.

À Winnipeg, puisque la clinique a été fermée et les responsables arrêtés en juin à la suite d'une saisie par les forces de l'ordre, les lieux servent de centre d'information et d'éducation. Les femmes en difficulté sont dirigées vers les autres services.

Mais idéalement, la clinique spécialisée dans le domaine de l'avortement est la meilleure solution à tous les points de vue, estime Suzanne Newman. Présentement, un avortement dans un hôpital coûte environ 800$ à Medicare, donc aux contribuables, tandis que l'intervention dans une clinique peut se faire pour 300$.

En plus d'améliorer grandement la qualité des services médicaux reliés à l'avortement, une clinique telle que celles du D[r] Morgentaler permet de réduire la période d'attente entre le moment où la femme découvre qu'elle est enceinte et le moment de l'avortement.

Mais pour Mme Newman, l'aspect le plus important de l'existence d'une telle clinique se rapporte au respect de la dignité de la femme dans le besoin. Contrairement à la plupart des hôpitaux, "le personnel de la clinique d'avortement appui la femme" et ne la condamne pas. Aussi, la clinique ne ressemble pas à un hôpital, c'est plutôt "un endroit accueillant, relaxant".

D'après la bénévole de la clinique, les femmes qui profitent des soins du Dr Morgentaler et ses associés sont invitées à revenir pour discuter de leurs difficultés et trouver du soutien émotionnel. "Dans les hôpitaux, il n'y a pas assez de temps pour faire cela, il n'y a nul part des services postnataux."

Comme un courant

Avec l'existence de cliniques, les professionnels (médecins, infirmières et infirmiers) peuvent rester fidèles à leurs convictions religieuses: ceux et celles qui sont contre le choix peuvent continuer à pratiquer dans les hôpitaux sans faire des avortements.

Les tenants du choix refusent de s'embourber dans la question métaphysique de la vie ou de la mort dans l'avortement. Selon eux, ce débat sert d'écran de fumée. "Le vrai débat, c'est le choix," a rappelé Mme Newman.

La vie, dit-elle, est présente même avant la conception. "La vie a commencé il y a très longtemps" et ne s'arrête pas. "La vie, c'est comme un courant."

Jean-Pierre DUBÉ



La salle d'accueil de la Clinique Morgentaler: "un endroit accueillant, relaxant".

La Clinique Youville ouvrira ses portes en janvier à Saint-Boniface

Une alternative: la promotion de la santé familiale

Qu'est-ce qu'un article sur un nouveau centre de promotion de la vie familiale vient faire dans un dossier sur l'avortement? Rien. La possibilité d'avorter n'y sera même pas évoquée. Mais comme la qualité de la vie familiale dépend de l'éducation, les Soeurs Grises ont décidé de faire quelque chose...

La directrice de la Clinique Youville, Verna Sylvestre, est claire: le centre va promouvoir la vie, la paternité responsable et une vie familiale saine. Des cours prénataux, par exemple, seront offerts, des cours postnataux et, éventuellement, de la formation pour parents qui veulent améliorer leur vie. Bref, de la simple prévention.

L'idée du centre est nouvelle : les Soeurs Grises de Saint-Boniface ont lancé le projet en vue de combler une lacune dans les services familiaux continus. Ils ont consacré quelque 100 000$ dans l'année en cours pour débuter; la Commission manitobaine des services de la santé fournira un autre 50 000$ pour terminer l'année en cours. La Clinique doit ouvrir ses portes en janvier dans le centre commercial Domo de la rue Marion.

Le centre n'offrira pas de services médicaux comme tels; il servira d'accès aux autres services créés pour les femmes et les familles en difficulté. Des infirmières accréditées (deux au départ) dispenseront de l'aide professionnelle, du counseling à des individus et à des groupes. Des médecins et des travailleurs sociaux participeront.

Les méthodes naturelles

La Clinique Youville ne tient pas à commettre de la duplication de services; elle ne remplacera ni les médecins ni les hôpitaux ni les écoles. Mais en dehors de ces cercles plutôt impersonnels, et orientés vers la maladie et sa guérison, on entend assister les gens d'une façon plus personnelle.

Les jeunes adultes, les futurs parents, les nouveaux parents, les familles, les femmes, d'une manière générale, durant leurs années de fertilité et les femmes en difficulté, sont les clients visés par la Clinique.

Pour Verna Sylvestre, "la réduction de la grande famille d'autrefois à la famille nucléaire que nous connaissons aujourd'hui a réduit pour la plupart des gens les contacts avec les enfants". Et "il n'y a pas d'école pour devenir parent".

La directrice de la Clinique soutient que "les personnes qui sont les plus opposées à l'idée d'une éducation sexuelle sont celles qui en ont besoin". D'après Mme Sylvestre, il faut préparer les adolescents à la vie de parents; mais il faut aussi leur fournir des appuis pendant la grossesse et à la suite de la naissance d'un enfant. Des appuis d'ordre économique, moral, éducationnel et social.



Verna Sylvestre de la Clinique Youville: "Il n'y a pas d'école pour devenir parent."

Pour la planification des naissances, les méthodes naturelles seulement seront présentées à la Clinique Youville.

Jean-Pierre DUBÉ



Un geste radical contre la vie

La Conférence des évêques catholiques du Canada a récemment réitéré sa position face à l'avortement. Elle a réaffirmé "le caractère inviolable du droit à la vie," à un moment dans l'histoire où la vie humaine est plus qu'en toute autre moment menacée "non seulement dans son développement, mais dans son existence même".

Pour les chefs de l'église catholique du pays, le mal de l'avortement figure parmi les grands problèmes de notre temps: la course aux armements, le spectre d'une guerre nucléaire, le non-respect des droits humains, la pollution, le suicide chez les jeunes.

Les évêques soutiennent que "l'avortement s'avère un geste radical contre la vie elle-même". Or le droit à la vie, "le premier et le plus fondamental", "rend les autres droits possibles et leur donne raison d'être".

"Tout être humain est voulu par Dieu et aimé pour lui-même". L'avortement, "c'est la destruction d'un être vivant innocent, sans défense et aimé de Dieu; c'est une insulte au Dieu-créateur". Ainsi, "aucun individu ni aucune collectivité ne peuvent s'arroger le droit de vie ou de mort sur tout être humain, si petit et démuni soit-il".

En terme de solutions, les pasteurs canadiens conseillent la création de "structures d'accueil à la vie pour assister entre autres les femmes enceintes qui sont en difficulté". Les chefs catholiques suggèrent également que chaque diocèse mette sur pied des "centres de consultation regroupant des professionnels de la santé et des équipes d'accompagnement chrétien".

D'après les évêques, "toute initiative qui a pour but de promouvoir le respect de la vie doit trouver son enracinement dans des convictions et des valeurs capables de signifier la profondeur même de la vie humaine".

Et ont poursuivi les évêques: "L'éducation sexuelle doit occuper une place particulièrement importante dans les actions à entreprendre pour favoriser le respect de la vie."

Des catholiques pour le choix?

Les statistiques montrent que de nombreuses catholiques profitent de services d'avortement, y inclus au Manitoba.

Il existe même une organisation américaine, Catholics for a Free Choice (CFFC), qui fait la promotion du choix dans la planification familiale de l'accès à des services d'avortement dans la sécurité et la dignité, de l'extension des programmes sociaux de prévention afin de réduire le nombre d'avortements, et le droit des catholiques de différer d'opinion avec l'Église.

Le groupe fonde son droit à la dissension sur un passage de la Déclaration sur la liberté religieuse de Vatican II: "Les êtres humains ont droit à la liberté religieuse, en ce sens qu'ils doivent être libres de toute coercition, afin que personne ne soit forcé d'agir contre sa conscience ou empêché d'agir selon sa conscience."

Un sondage Gallup de 1980, cité par le CFFC, indique que 77 pour cent des catholiques des USA sont pro-choix, s'opposent donc à l'enseignement traditionnel de l'Église sur l'interruption volontaire de grossesses et sur le contrôle des naissances.

Selon la CFFC, "l'Église n'a pas réussi à convaincre ses propres membres d'abandonner les pratiques de contraception et de l'avortement. Elle tente maintenant de rendre ces options criminelles aux yeux de tous les citoyens".

Un des porte-parole de l'organisation, la théologienne, Marjorie Maguire, a donné une conférence très controversée, l'été dernier, dans une église de la capitale manitobaine. Comme tous les défenseurs du choix, elle a montré qu'elle était aussi pro-vie.

Pour Mme Maguire, la vie du foetus commence quand la mère accepte l'enfant qu'elle porte.

LE CARNET CULTUREL

Jack, Meryl, Barb, Al, Clint et Willy

Avec Noël qui arrive, toute une gamme de films nous est proposée du côté ouest de la rivière.

Terms of Endearment avec Jack Nicholson. Qui sait mieux nous "maganner" la cervelle?

Yentl avec Barbara Streisand. Un film qui trotte dans sa tête depuis les jours de ses premières rencontres avec Pierre Trudeau. Il faut que ça soit bon!

Silkwood avec Meryl Streep. Elle doit bien être à veille de jouer, au moins une fois, un rôle pourri!

Scarface avec Al Pacino. Ça fait mal, juste à y penser!

Gorky Park avec William Hurt. Même en URSS, la meilleure façon de connaître le meurtrier, c'est par la femme du victime!

Sudden Impact avec Clint Eastwood. Du Clint, puis encore du Clint!

Georges, Florence et amis

Les amis de Georges et Florence Beaudry iront dans les rues de Saint-Boniface encore une fois cette année. Les deux chevaux de Marc Brémaud itou.

La Guignolée n'est pas la dernière création des Danseurs de la Rivière-Rouge. Ce n'est pas non plus une recette métisse de tourtière.

Cette vieille tradition canayenne, qui envoie les fêteux dans la rue pour chanter, fausser, rire, est redevenue une activité populaire pour certains Franco-Manitobains.

Particulièrement pour Georges et Florence qui ont démarré l'affaire il y a six ans.

Bien entendu, le Guignolée des Beaudry est venue à la suite des années soixante quand les collégiens avaient l'habitude de chanter des cantiques dans le vieux Saint-Boniface.

N'empêche que la Guignolée d'aujourd'hui est un peu différente. Car on en profite pour ramasser des dons, des conserves et du linge pour la paroisse Cathédrale, qui s'occupe de les distribuer aux personnes nécéssiteuses. L'an dernier, 1 200$ et un sous-sol de linge et conserves a été le résultat.

"On le fait surtout pour le fun de revoir nos amis et de fêter. Mais comme on peut faire deux choses en même temps, pourquoi pas?" lance Georges Beaudry.

Roland STRINGER

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/2 - **Daniel Lavoie**
Tension attention
2/1 - **Corbeau**
Tit verrat
3/4 - **Pierre Bertrand**
Ma blonde m'aime
4/3 - **Fab 5 Freddy**
Change the beat
5/5 - **Michel Rivard**
Rumeurs sur la ville
6/7 - **Sylvie Boucher**
Dans les rues de New York
7/6 - **Terapi**
Espèce de stress
8/15 - **Charlelei Couture**
Local rock
9/10 - **Pierre Rapsat**
Passagers de la nuit
10/9 - **Claude Dubois**
L'esprit nous guette

Du côté anglais:

1/1 - **Culture Club**
Karma Chameleon
2/3 - **Yes**
Owner of a lonely heart
3/4 - **Rough Trade**
Weapons
4/2 - **Pat Benatar**
Love is a battlefield
5/7 - **Rolling Stones**
Undercover of the night
6/8 - **Huey Lewis and the News**
Heart and soul
7/5 - **Parachute Club**
Rise up
8/12 - **Hot Streak**
Body work
9/6 - **The Fixx**
One thing leads to another
10/14 - **Bob Dylan**
Union Sundown

La carte de la Guignolée 83.

LE FILM DE LA SEMAINE

"Sudden Impact"

Un autre film de Clint Eastwood dans le rôle de Dirty Harry. Cette fois, le détectif de San Francisco s'attaquera à des voleurs.

Au cinéma Northstar 1 (interdit aux moins de dix-huit ans).

CRITIQUE

La 5e de la série Masterworks

Un cadeau de Noël de la part de l'OSW

La 9e symphonie de Beethoven fait partie du répertoire orchestral standard. Pourtant, très peu de chefs d'orchestre peuvent maîtriser la plus monumentale des compositions symphoniques!.

L'OSW sous le bâton de Maestro Koizumi, la Chorale d'Oratorio Mennonite et ses quatres solistes, ont uni leur talents respectifs pour remettre un souffle de fraîcheur dans cette oeuvre qui symbolise la victoire d'un homme, la victoire de l'humanité.

La 9e symphonie trace les multiples étapes d'un homme accablé d'un mauvais sort: révolte, ridiculisation du destin, résignation, victoire et renouvellement spirituel.

Le premier mouvement, Allegro ma non troppo, est l'expression de la rage que Beethoven nourrissait face à sa surdité. L'orchestre gronde: c'est l'indignation et le déchaînement. Maestro Koizumi a su mettre de lui-même en attenuant le début du mouvement. L'effet produit est une tension soutenue jusqu'au point culminant. À ce point, l'orchestre retentit de toutes ses forces. Cette interprétation offre un changement rafraîchissant en comparaison avec la fureur essoufflante des versions de Herbert von Karajan et de Carl Bohm.

Avec le Molto vivace, Beethoven se moque du destin qui l'humilie. Une bonhommie de paysan et une vive allégresse transmettant l'impression d'un fou rire. L'atmosphère joviale est maintenue par les tympans qui battent la mesure. Le tout prend fin joyeusement.

L'Adagio molto e cantabile immerge la salle dans une atmosphère de piété. C'est le calme, la tendresse, la résignation dans la prière. Les violons font chanter l'orchestre.

Avant la finale, Presto - Allegro assai, Beethoven dépasse sa souffrance pour s'élancer vers l'Universel. "Mes frères, cessons nos plaintes!" s'écrie la bariton Lewis von Schlanbusch. La Chorale d'Oratorio Mennonite se joint à lui et aux solistes Heidi Geddert (soprano), Martha Graham (alto) et Glyn Evans (tenor) pour chanter l'**Hymne à la Joie** du poète Friedrich Schiller.

Le message d'amour fraternel a été magistralement transmi par l'OSW. Grâce à l'utilisation de pauses plus soutenues que d'habitude, la salle s'est chargée d'émotion. Les mots clés ont été renforcis par des vagues de sons riches.

Enfin, Beethoven élève son regard vers Dieu et entraîne l'auditoire avec lui: c'est le triomphe et l'excitante fin de la symphonie. Excellent! Un très beau cadeau de Noël de la part de l'OSW, qui s'est méritée une longue ovation.

Daniel BAHUAUD

Le timbre timide de la Bonne nouvelle

Cinq cents choristes francophones chantant devant trois cents spectateurs, voilà qui fut la Bonne nouvelle dévoilée aux Franco-Manitobains en ce début décembre au Centre culturel. Un spectacle honnête mais qui manquait d'émotion...

La salle Pauline-Boutal n'a jamais eu l'air si petite. Pleine à craquer, elle accueillait les chorales des Saints-Martyrs, du Précieux-Sang, de la Cathédrale, de Saint-Pierre-Jolys et les chorales des écoles Sainte-Anne-des-Chênes, Lavallée, Saint-Adolphe, Saint-Eustache, Taché et la chorale d'adultes, Les Blés au vent.

Un cauchemar assuré pour tout metteur en scène, ce fut un défi que Jean-Louis Hébert releva avec brio. Le ballet des entrées et des sorties, les changements d'accompagnateurs et de solistes furent orchestrés avec beaucoup d'habileté et d'harmonie. Un tour de force si l'on considère qu'il n'y eut qu'une répétition générale.

Le tableau qui se livrait à nos yeux était impressionnant et attendrissant à la fois; un arc-en-ciel de couleurs était porté par des minois souriants, sérieux, concentrés ou timides. La scène se mouvait comme les vagues d'un océan de corps et de voix auxquels un piano et une orgue donnait le ton.

Gérard Jean, en charge de la coodination musicale su respecter l'individualité de chaque chorale et l'intégrer dans un bel effort commun. Le choix des répertoires étaient très opportuns qu'ils soient interprétés par une chorale seule ou tout le groupe. Des morceaux liturgiques et cocasses alternaient avec certains plus tristes ou sérieux.

Ce fut un spectacle bien enlevé et honnête à qui manquait néanmoins l'émotion et la puissance de certaines chorales professionnelles. Malheureusement, je n'ai pas toujours senti cette vibration à laquelle on aurait pu s'attendre d'une chorale de 500 personnes.

Claire DAYAN-DAVIS

Le CALENDRIER

Jeudi 15

- Le Foyer du CCFM mettre en vedette Hélène Molin.

- L'exposition "Hills and Streams" débutera à la Galerie d'art de Winnipeg.

- L'école Saint-Paul's présentera "You can't take it with you", jusqu'au dimanche à 20h00.

Samedi 17

- La Guignolée passera dans les rues de Saint-Boniface entre 13h00 et 23h00.

- Les enfants sont invités à "Nico et Niski et l'étoile de Noël" du Cercle Molière, au CCFM, à 18h30.

Dimanche 18

- Les Chevaliers de Colomb tiendront une fête de Noel pour les enfants à la résidence Langevin, 210, rue Masson, entre 14h00 et 16h30.

- L'Arbre de Noël de l'Union nationale française aura lieu au 541, rue Giroux, à 13h00. Le film "Professeur Tournesol" sera présenté à 13h30.

Lundi 19

- Le film "La femme d'à côté" de François Truffaut sera présenté au cinéma Main, à 20h00.

Perspectives agricoles 84:

Les pousseurs de plume prédisent une bonne année

Entre le voyage en Floride et la fonte des neiges, quel fermier peut s'empêcher de s'inquiéter de la prochaine récolte? Même si les experts disent qu'elle sera aussi bonne que l'année dernière.

Rares sont les agriculteurs qui se fient aux prédictions des fonctionnaires, de ces "pousseurs de plume". Néanmoins, il faut admettre que ces employés gouvernementaux ont parfois raison. Après tout, cette récession économique qui a obligé certains de vendre leur deuxième ski-doo semble tirer à sa fin, telle que prédit par ces derniers.

Bien qu'il soit difficile, récemment, de croire dans les discours de notre gouvernement NPD, on ne peut pas ignorer la réalité. Au Manitoba, une augmentation de six pour cent des recettes agricoles dans les premiers huit mois de cette année a été notée par rapport à l'an dernier. Ce progrès a été surtout causé par les recettes qui ont grimpé de 23 pour cent pour le blé et 52 pour cent pour le lin.

Encore plus incroyable: les revenus pour 1984 devront être égaux à ceux de 1983, soit environ 1 700 000$.

Comment s'explique la reprise économique depuis six mois? Simplement (sur papier du moins) parce que les taux d'intérêt ne devraient pas augmenter, l'inflation sur le coût des produits sera moins que dans le passé et le gouvernement veut poursuivre ses programmes de stabilisation des revenus agricoles.

Par exemple, ses programmes de stabilisation du boeuf et du porc.

Sans oublier la nouvelle entente qui remplace le tarif du Corbeau. Malgré le fait que cette entente obligera les fermiers à payer plus cher pour le transport, on soutient qu'elle donnera une confiance aux acheteurs, à cause de la meilleure garantie de vente.

Quel agriculteur manitobain peut se plaindre lorsqu'on se penche sur la situation de ses voisins à l'ouest? La Saskatchewan n'a augmenté ses revenus agricoles que de deux pour cent et l'Alberta a enregistré une chute de sept pour cent.

Mais si la comparaison ne donne pas raison de se plaindre, il reste qu'il y a lieu de s'inquiéter un peu de l'avenir des fermiers. **Car le véritable problème des agriculteurs canadiens n'a pas disparu. La surproduction des USA continue à préoccuper nos gouvernements.**

À n'en plus finir

Faire la concurrence à nos voisins du sud n'est pas une tâche facile. D'accord, à part de l'URSS, nous sommes les seuls au monde à produire des grandes quantités de blé dur. Toutefois, les États-Unis produisent à n'en plus finir toutes sortes d'espèces. L'Iowa à lui seul produirait autant de blé que l'Ouest canadien.

Un document du ministère de l'agriculture, qui présente les prédictions pour 1984, n'a pas fait abstraction de la menace que pose l'Amérique. "À long terme, les cultures manitobaines, victimes du renouveau de la production américaine de céréales fourragères, de blé et d'olégineux, connaîtront certainement vers le milieu de 1984 une baisse importante de prix."

C'est vrai, que ce ne sont pas des prédictions de "porteurs de cravates". Même si ces employés du ministère de l'agriculture avaient raison l'année dernière en prédisant une année fort supérieure à 1982.

Il reste qu'ils ne peuvent pas prédire le temps qu'il fera l'été prochain. Sans même s'inquiéter de la situation économique qui entoure l'agriculture manitobaine, le fermier a raison, en revenant de la Floride, de bien se demander quelles seront les conditions d'ensemencement en 1984.

Roland STRINGER

Les histoires cochonnes par Cyril et Bruce
avec Grognon et M.Labottine

DESTINATION STOCKHOLM
PEKING
BRUXELLES
ST-BONIFACE
TOKYO
NEW DELHI
GULFE PERSIQUE
LONDRES

Je vais aider M.Tradeau avec son projet.
PRIX NOBEL TRUDEAU

PRIX NOBEL TRUDEAU
SOLIDARITE NOBEL
Hmmph! Je crois que le mieux serait de demander des conseils à Lech Walesa.

Rectificatif

Dans l'annonce Provencher et Nairn Shell, la radio AM/FM est de marque "Mansonic".

Les loteries vont jouer avec de nouvelles règles du jeu

Laurent Desjardins vient d'achever de mettre de l'ordre dans le gambling légalisé au Manitoba. Comme on pouvait s'y attendre, la demi-douzaine de *middlemen* qui avait profité des faiblesses du système pour s'infiltrer sera éliminé à compter du 1er janvier.

Les loteries, c'est une grosse affaire dans la province. Rien que cette année, les Manitobains dépenseront plus de 150 millions de $ pour tenter de s'enrichir.

Pour encore mieux mesurer l'enjeu de la réorganisation des jeux de hasard, un chiffre: en 1982, le profit net des loteries s'est élevé à 22 millions de $. Une somme qui, d'après la loi, ne pouvait bénéficier qu'à des charités ou au gouvernement. Or les *middlemen* ont réussi à encaisser près d'un million de $.

Avec le new deal de Laurent Desjardins, cette somme d'argent ne sera plus détournée. Voilà, dans les grandes lignes, pourquoi.

Le bingo commercial.

Dorénavant, Bison-Buffalo -Bingo (c'est le même propriétaire) n'aura plus aucun pouvoir. C'est la Fondation des loteries du Manitoba qui décidera qui aura un permis pour tenir un bingo et dans quelle salle. La Fondation aura aussi le monopole du papier de bingo. Auparavant, les groupes qui voulaient passer par un bingo commercial étaient totalement à la merci du bon vouloir de Bison-Buffalo.

Les chiffres le prouvent bien. En 1982, 107 organisations ont tenu des bingos commerciaux. Sur un chiffre d'affaires de 3 465 000$, le profit net s'est élevé à 97 000$. Et ce n'est pas tout. Quatre des 107 organisations ont écrémé presque tous les profits: 93 000$.

Bien entendu, le plan Desjardins ne touche absolument pas le bingo communautaire où le montant de profit est quatre fois supérieur au bingo commercial. Parce que, entre autres, personne ne cherche à louer la salle à un prix exhorbitant ou à vendre le papier de bingo avec une marge de profit de 200 pour cent!

Les billets de loteries.

Dans ce secteur, quatre promoteurs viennent de perdre leur job. Ils doivent être de très mauvaise humeur. On le serait à moins. Leur seule job était de trouver pour leurs clients des points de vente pour les billets de loteries. Un travail qui leur a permis d'empocher 400 000$ en un an.

Maintenant, c'est une personne employée par la Fondation des loteries du Manitoba qui va se charger de faire parvenir les billets à ceux qui auront eu l'autorisation d'en vendre.

Les casinos.

Au Manitoba, il y a environ 90 jours de casino par an. Les casinos seront gérés par un employé de la Fondation des loteries du Manitoba, plutôt que par des compagnies privées. La possibilité d'un site permanent où se tiendront les casinos est envisagée.

Des mesures seront aussi prises pour rendre les casinos accessibles à plus de groupes. Ainsi, l'an dernier, 170 organisations avaient sollicité un casino et seulement 31 groupes ont été exaucés.

Les nevadas.

Les nevadas, a dit un jour Laurent Desjardins, c'est un permis pour imprimer de l'argent. Un permis qui sera beaucoup plus strictement contrôlé. C'est encore la Fondation des loteries du Manitoba qui assurera le contrôle de la qualité et la distribution de ces petits bouts de papier à 50¢.



Laurent Desjardins. La réforme vise principalement trois objectifs.

Tous ces changements visent trois objectifs: la protection du public, la maximisation des profits aux charité et une distribution plus équitable des profits entre les organismes à but non lucratif.

Pour atteindre ce dernier but, voilà comment les choses se passeront.

Les profits des bingo commerciaux, des casinos, des nevadas et des billets de loterie seront placés dans un fonds mis sur pied par la Fondation des loteries du Manitoba.

Sept organisations-parapluies seront chargées de répartir les profits entre les différents groupes. Chaque organisation-parapluie représente une **catégorie** de groupes. Exemples: la Manitoba Sports Federation sera l'organisation-parapluie pour tous les groupes sportifs, le Conseil des arts pour tous les groupes artistiques, le United Way pour tous les groupes communautaires.

Maintenant, qui recevra quelle part des profits contenus dans le fonds?

Pas le gouvernement

Le gouvernement a calculé le pourcentage des profits qui devraient revenir à chaque catégorie d'après les chiffres de 1982. Ainsi, les groupes sportifs auront droit à environ 15 pour cent des profits. La Manitoba Sports Federation, avec les groupes sportifs qu'elle représente, va établir les critères de distribution de ce 15 pour cent entre les associations sportives.

Si le système paraît un peu complexe au premier abord, il a en tout cas un avantage certain: ce n'est pas le gouvernement, mais les organisations elles-mêmes qui devront assurer une distribution équitable de l'argent en fonction des besoins des groupes.

Ce système permet aussi une meilleure planification pour les groupes, puisqu'ils sauront à l'avance quel pourcentage les différentes catégories obtiendront.

Bernard BOCQUEL

À l'affiche de CBWFT
semaine du 17 au 23 décembre

Samedi

À 17h30: Football de la Ligue nationale: les Redskins de Washington reçoivent les Giants de New York.

À 19h00: La Soirée du hockey vous parviendra du Forum de Montréal où les Canadiens affronteront les Blues de Saint-Louis.

Dimanche

À 11h00: Si vous aimez les huîtres, ne manquez pas le dossier qui vous sera présenté dans le cadre de La Semaine Verte.

À 16h00: Second Regard: Gilles-Claude Thériault s'entretiendra avec le père Jacques Nourissat sur le ministère de la Miséricorde.

À 17h30: Place aux Génies en Herbe: Notre-Dame-de-Lourdes affrontera Saint-Claude sous le feu des questions que leur posera l'animateur, Pierre Chevrier.

À 18h30: En première partie des Beaux Dimanches: Le Ballet Moisseiev, spectacle haut en couleur avec l'ensemble national de danses populaires de l'URSS.

Et à 20h50: Pour vous mettre encore plus dans l'ambiance des fêtes: Léontyne Price chante Noël.

Lundi

À 18h30: Suivez un nouvel épisode de Terre Humaine, suivi à 19h00 de feuilleton Poivre et Sel.

À 19h30: Ce sont deux concurrents de Vancouver qui s'affronteront à Pile ou Face.

Et à 20h00: Phare Ouest vous parviendra d'Edmonton.

Mardi

À 19h00: À l'affiche de Télé Sélection: L'argent de la banque, un drame policier avec Elliott Gould et Christopher Plummer. Un film canadien, très bien conçu.

À 22h10: Ne manquez pas la deuxième partie de l'entrevue que le professeur, André Mandouze, à la recherche d'une unité de tous les chrétiens, a accordée à Marcel Brisebois dans le cadre de l'émission Rencontres.

Mercredi

À 18h30: Retrouvez votre téléroman favori: Le temps d'une paix.

À 19h00: Louise Cloutier fera le point de l'actualité manitobaine et analysera pour vous certains dossiers brûlants. Télé-point, une réalisation de Maurice Auger.

Jeudi

À 19h00: Les Grands Films présentent: Marc, je t'aime, un suspense sentimental et psychologique, basé sur le droit à la paternité et sur les tabous de la société à cet égard. Un très beau film à ne pas manquer.

Vendredi

À 17h30: Salut santé se penchera sur la compréhension du caractère des autres et sur les mouvements d'humeur.

À 18h30: Invitation au voyage, celle d'aller au Paradis des chefs, rencontrer l'un des plus grands chefs de toute l'Afrique - celui du Cameroun.

À 19h00: Pierre Nadeau ouvrira un dossier qui fait les manchettes de l'actualité: La menace des armes nucléaires. À cet égard, il s'entretiendra avec des généraux de plusieurs pays.

À 23h55: À notre cinéma de fin de soirée: Un classique de Jules Dassin: La loi, avec Gina Lollobrigida, Yves Montand et Marcello Mastroianni. Un film qui reconstitue une dure réalité dans un petit port du sud de l'Italie.



Meilleurs voeux

de la part de la



Société franco-manitobaine

Filmon porte bien le chapeau de l'ouverture

On a présenté ce qui s'est passé au congrès à la chefferie des conservateurs comme une victoire de la jeunesse sur l'establishment, du North Main sur les régions rurales, des immigrants sur les Wasps. Comme si les bleus venaient de changer de couleur...

Gary Filmon a beau parler de son héritage ukrainien et polonais comme Brian Mulroney raconte ses souvenirs de Baie Comeau (Québec), rien ne prouve dans ses discours, qu'il s'est réellement penché sur les questions qui lui ont valu la victoire contre Brian Ransom et Clayton Manness.

On [illegible] Manitoba [illegible]

[illegible] Gary Filmon.

[illegible]

[illegible]

Mais sur la [illegible] groupes dans le parti conservateur, la vision de Gary Filmon s'embrouille. Rien de concret n'est offert à ces groupes. Il suffirait de démontrer à ces personnes que seul un parti conservateur peut assurer une stabilité économique. Pour ce qui touche des sujets qui concernent souvent ces groupes: éducation, culture, tourisme Gary Filmon se contente de patiner.

Bref, une plate-forme pour les myopes ou les sourds. En clair, pour les personnes qui ne voient pas la véritable raison d'ouvrir le parti ou pour celles qui ne veulent rien entendre de l'intégration de ces groupes.

Quant à l'article 23, la défense d'une demande importante rappelle les discours de son prédécesseur, Sterling Lyon. Après tout [illegible] la prochaine élection!

[illegible]

Peut-être comme Brian?

[illegible]

Depuis sa rencontre avec le premier ministre Pawley, sur [illegible] la constitution, Gary Filmon [illegible] c'est ce calme et cette prudence qui lui ont mérité la chefferie de son parti. Surtout il ne se prononce pas sur des questions qui pourraient lui coûter une élection. (Pas encore, du moins!)

Peut-être a-t-il choisi de prendre l'approche de son collègue sur la scène fédérale, Brian Mulroney: aucune présentation de politiques jusqu'à la campagne électorale. Cela par crainte que le gouvernement ne tente de voler ses idées!

En attendant, les deux se peignent bien avant de passer à l'écran, restent en tout temps courtois et gardent les doigts croisés... comme de bons conservateurs.

Roland STRINGER



Une voix pour Gary Filmon, c'est une voix pour la jeunesse...

Un premier essai pour le ballet

Des cours de ballet sont donnés tous les samedis au Complexe scolaire de Saint-Claude sous la direction de Gilles Petit.

Gilles est étudiant à l'école Ballet Royal de Winnipeg depuis trois ans et se classe au niveau sept du programme, c'est-à-dire le plus haut niveau

Deux cours sont donnés chaque samedi, un pour les petits de quatre à huit ans, l'autre pour les personnes de neuf à dix-sept ans. Il y a un total de 28 élèves inscrits à ces cours

Gilles Petit nous explique qu'il s'agit de pré-ballet pour les enfants de quatre à 8 ans.

Chaque leçon comprend d'abord des exercices structurés pour développer la flexibilité et pour faire travailler les muscles.

La deuxième partie de la leçon se fait au son de la musique jouée par Gisèle Philippe au piano. L'enfant doit concentrer sur le rythme et le mouvement créatif

Et, en effet, chaque enfant a fait preuve d'un esprit créatif en essayant d'exprimer des extraits de "Casse-noisette". Gilles a réussi à obtenir de ces petites ballerines en herbe la construction et la libre expression.

Les cours du 2e groupe comprennent plus d'exercices structurés. Il y a moins de mouvement créatif. Les élèves apprennent le ballet et le ballet-jazz.



Petites danseuses, 4 à 8 ans

Le but de ces cours, nous explique Gilles Petit, est de développer la flexibilité, le rythme, le mouvement créatif et le goût du boulet. S'inscrire à ces cours ne veut pas necessairement dire devenir danseurs ballet

C'est un premier essai de ces cours à Saint-Claude. Il est question d'en avoir une deuxeme série de douze cours en fevrier

Rose PHILIPPE

Comment le commerce va aider

Une nouvelle maison de commerce sous le nom N.R. Servicecentre vient d'ouvrir à Saint-Claude.

Les propriétaires sont Normand Rey et Rudy Rudnicki.

L'ouverture officielle a eu lieu le 3 décembre. Les propriétaires ont expliqué comment ils entendent servir la population de Saint-Claude et des environs.

Pour le moment, l'accent est sur le sport. moto-neige, moto-ski, vêtements pour hommes, dames et enfants pour aller en moto-neige

Il y a aussi des scies à chaîne, des chaufferettes à pétrole, des souffleuses à neige Tout cela était exposé dans le centre de service lors de l ouverture

Et, pour mieux servir le public en général, Normand et Rudy comptent agrandir la bâtisse au printemps 1984. Ils vendront alors des instruments aratoires, des tondeuses a gazon, du gaz propane.

Trois mécaniciens sont déjà embauchés



À gauche, Normand Rey; à droite, Rudy Rudnicki, propriétaires du nouveau centre de service N.R. Servicecentre

pour assurer le service de toutes machines, quelle que soit la marque



Promesse de Louveteaux - le lundi 12 décembre, 9 nouveaux: Michael Baril, Stéphane Beaudette, Philip Bérard, Marc et Rhéal Bissonnette, Daniel Daneault, Marc Lafond, Yvan Roy et Joël Sabourin; se joignaient aux 7 anciens Louveteaux lors d'une cérémonie à l'église de Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Jean-Baptiste

Alors, où en sommes-nous?

Où en sommes-nous avec la patinoire, la salle d'attente, le terrain de camping, etc.?

Vous êtes curieux de le savoir? Eh bien, venez nombreux a l'assemblee annuelle du comité Parcs et Récréations, à 20h00, le mardi 20 décembre, à la salle du Centenaire.

Outre les rapports traditionnels (finance, élections), il y aura des présentations détaillées sur les activités de ramassage de fonds pour la patinoire, sur les possibilités d'un octroi provincial et/ou des obligations ou emprunts de la municipalité, et sur les projets futurs

Florent BEAUDETTE

Saint-Joseph

Léola Parent n'aura sûrement plus de problème avec la Croix-Rouge

Deux représentants de la Croix-Rouge, Cam King, commissaire, et Marilyn Young, du département des volontaires, se rendirent à la salle de Saint-Joseph, le 7 décembre, pour offrir des certificats de mérite à 30 personnes qui se dévouèrent comme volontaires avec cette organisation nationale et internationale.

Trois certificats, pour services rendus pour dix ans ou moins avec services spéciaux, furent remis à Lorraine Parent, Léola Parent et Georgette Houle.

12 certificats de mérites, pour 5 ans de services volontaires en tant que [illegible] pour la Croix-Rouge furent présentés à Henri Perron, Gaétan Brais, Lynne Bérard, Gaétan Fontaine, Monique Bonin, Marcel Ouellet, Lucien Rémillard, Marcel Devigne, Marcel Delorme, Luc Perron, Thérèse Bouchard et Marie-Louise Damphousse.

15 certificats de service d'appréciation pour trois ans de services, furent offerts à Alice Lambert, Marie-Paule Damphousse, Agnès Rémillard, Suzanne Girard, Julien Brais, Marc Rémillard, Jocelynne Damphousse, Suzanne Foidart, Paulette Seymour, Sr Laetitia Chartier, Yvonne Godard, Laura Delorme, Léona Fillion, Claudette Rémillard et Estelle Brais.

Jean-Louis Perron avait reçu des mains du gouverneur général, Edward Schreyer, un certificat de reconnaissance pour son 25e don de sang à la Croix-Rouge en juillet dernier.

Stanley Fraser a reçu une marque d'appréciation pour ses services rendus comme coordonnateur du district sud-est du Manitoba depuis au moins 35 ans. Une cravate et un ouvre-lettre avec l'emblème de la Croix-Rouge lui furent décernés.



Quelques-uns des nombreux récipiendaires de certificats à l'occasion de la soirée des mérites.

Cam King sut intéresser l'auditoire à cette organisation en expliquant dans quels domaines cette organisation s'implique: prisonniers de guerre, inondations, ouragans, natation, éducation pour des gens handicapés, éveil aux misères et aux problèmes internationaux.

Léola Parent, la coordonnatrice, n'aura sûrement aucun problème lors de sa prochaine campagne pour la Croix-Rouge.

Marie SARRASIN

Otterburne

Pour les amateurs de bonne fourchette

Et voilà, ça y est! Le livre de recettes, tant attendu, de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne est finalement disponible.

On peut avoir ce livre chez les dépositaires suivants: Evelyne Beaudoin (433-7637), Yvonne Raffard (433-7474), Louisa Gagnon (433-7900), Doris Morin (433-7972), Jeannette Roy (433-7871), Gabrielle Carrière (433-7649), au presbytère (433-7844). Le coût: 5$50.

Par ailleurs, dimanche dernier, des membres de la chorale, de la Ligue féminine et des Chevaliers de Colomb se rendaient au Repos Jolys à Saint-Pierre-Jolys pour rendre visite aux résidants et leur présenter un petit concert informel de cantiques et de chants de Noel.

Pierre BEAUDOIN

Calendrier

Samedi 17 décembre. Célébration du Pardon pour les enfants à l'église, à [illegible]

Samedi 17 décembre. Répétition pour le concert de Noel à la salle du curling, à 13h00

Dimanche 18 [illegible]

Mercredi 21 décembre: Répétition de la chorale - la dernière pour la messe de minuit - à partir de 19h30

Jeudi 22 décembre. Liturgie spéciale de Noel pour les enfants, à l'église, à 19h30

Samedi 24 décembre. Concert de Noel [illegible]

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À LOUER: promenade Enfield, appartement d'une ch. à coucher. Balcon, poêle, réfrigérateur, tapis, draperies. 300$ à 350$ par mois. Composez le 233 2072 après 17h00
-238-

À VENDRE: 628 acres de terre à La Broquerie se prête à la culture du maïs. Bien situés, prix raisonnable. Tél.: 424-5497 à l'heure des repas ou 424 5362 le soir
-239-

À VENDRE: plaque chauffante, four mural G.E. auto-nettoyant, machine à laver, sécheuse, magnetophone Sanko, machine à écrire électique, tuyau arrosage et support, stéréo "Noresco", cadres de cuisine, compat pour patinage artistique. Tel 949-9565
-240-

À VENDRE: Machine à écrire IBM se 1, clavier bilingue, excellente condition. Tél.: 257-7585
-242-

À VENDRE: Saint-Boniface, duplex genre bungalow, 2 ch. à coucher chaque; bon revenu; prix raisonnable à 45 900$ Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-243-

À VENDRE: Saint-Boniface, nouvelle maison, 3 ch. à coucher, 2 salles de bain, armoire en chêne, fournaise à rendement économique, près de l'hôpital, visiter le jour de 9h00 à 1 h00.
201, rue Thomas Berry
-231-

À VENDRE: cape brun en mink (collerette ou étole), grandeur 14 à 16; aussi manteau Hudson seal noir avec collet de vison brun, grandeur 14 à 16 Tous deux en bon état. Tél.: 23[illegible]
-247-

À NOËL: Faites-vous un cadeau ou offrez-en un pour la vie. Leçons privées de piano ou de flûte Quelques places disponibles à compter de janvier À Saint-Boniface, rue Dumoulin, 237-9606. Appelez entre midi et 21h00
-248-

DÉSIRE ACHETER: À Saint Boniface, maison de 3 ou 4 chambres à coucher en bon état. Date de possession à négocier. Téléphone: 257 4134 ou 233-3052
-249-

À LOUER: Chambre meublée, genre garçonnière au sous-sol. Maison privée pour personne tranquille, non-fumeur. 225$ par mois. Tél.: 233 5767
-250-

À VENDRE: Avenue Arden, 4 ch. à coucher, salle à dîner, cuisine moderne, 2 salles de bain. "Rec room" avec bar, garage avec prise de 220, grand lot Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-251-

À VENDRE: Saint Boniface, 34 900$. 3 ch. à coucher, grande cuisine, 2 salles de bain, près de l'hôpital, présentement un Duplex. Léo Grouette au 257 2528 DELBRO
-252-

À VENDRE: Parc Windsor, 3 ch. à coucher, salle de famille, deux salles de bain, au sous-sol: "rec room" et salle de jeux, garage. Seulement 57 500$ Léo Grouette au 257-2528. DELBRO
-244-

À VENDRE: seulement 22 500$ pour 3 ch. à coucher, salle de famille, garage attenant, lot 65 x 135 à Sainte Anne-des Chênes. Léo Grouette au 257 2528 DELBRO
-245-

À VENDRE: à Lorette, lot de rivière, 100 x 300, boisé. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-246-

* TOITURE * "SIDING" * ISOLATION
* FENÊTRES * PORTES * GOUTTIÈRES
* CHARPENTE ET FINITION DE SALLE DE RÉCRÉATION

EMOND
ROOFING & SIDING COMPANY LTD.
340, rue des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone No: 247-3247

* Plus de 30 ans d'expérience
* Qualité professionnelle garantie
* Compagnie reconnue par CGSB (Licence No MAN 280) pour isolation, en passant par CHIP
* Complètement licencié et approuvé (Licence No 1074-4) et expérience de l'enlèvement de l'isolant appelé "mousse d'urée-formaldéhyde
* Contrats de l'hydro - Prêts provinciaux remboursables à partir de 9.33$ par mois
* Estimateur d'expérience et installation à tout emplacement
* Assuré

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT POUR UNE ESTIMATION GRATUITE POUR TOUS VOS TRAVAUX.

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérard Bohémier

Salle du Centenaire
C. de C.
BINGO
410 De Salaberry
le dimanche - 19h30
ligne du haut
500 $ - 14 numéros
"Empty House"
1800 $ - 43 numéros
Si non gagné,
le dimanche précédant

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vie sociale

Naissances

Justin **Audette**, fils de Thérèse Sabourin et Reynald Audette, né le 3 novembre pesant 9 livres et 7 onces; petit frère de Michelle et Mélanie. Baptisé en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Transcona, le 4 décembre. Pauline et Roger Gagnon, oncle et tante, sont parrain et marraine

Eric Gérard, 7 livres, 8 onces; fils de Peter et Patricia **Perreault**, de Saint-Lazare, né le 26 novembre

Danielle Gisèle, fille d'Huguette et de Laurent **Robidoux**, de Saint-Malo, née le 7 novembre et baptisée le 23 novembre. Parrain et marraine: Marcel et Gisèle Robidoux

Danielle Florence, fille de Suzanne et de Gérald **Dubois**, de Saint-Malo, baptisée le 4 décembre. Parrain et marraine: Léo et Monique Dubois

Emmanuelle Diane **Chassé**, fille de Donald Chassé et France Lamirande, née le 20 octobre et baptisée le 4 décembre en l'église du Sacré-Coeur à Winnipeg. Parrain: Daniel Chassé; marraine: Diane Pollock.

Décès

Antoinette **Favreau**, 76 ans, de Winnipeg, épouse de Joseph Favreau, décédée le 28 novembre

Tom **Rice**, 72 ans, agent de station à Saint-Lazare pour 20 ans, décédé le vendredi 2 décembre après une longue maladie

Ouigine **Paquette**, de Saint-Malo, le 11 décembre 1983

Mariages

Samedi 10 décembre, mariage de Mona **Hogue** et Chris **Hardie**, d'Ile-des-Chênes.

Louis-Joseph GRANGER

Paisiblement, à la Villa Youville de Sainte-Anne des Chênes, Manitoba, le dimanche 13 novembre 1983, est décédé Louis Joseph Granger, à l'âge de 88 ans

Né à La Broquerie le 20 janvier 1895, fils des pionniers, Joseph Granger et Emma Martin, il épousa Marie Anne Laurin le 11 janvier 1921

Louis Joseph Granger fut cultivateur sur la ferme paternelle à La Broquerie toute sa vie. Il s'est dévoué à l'ancienne Association d'Education des Canadiens français et siégea comme commissaire d'écoles durant de nombreuses années. [illegible]

Durant [illegible] malade, Marie Anne [illegible] précéda dans [illegible]

Sa deuxième épouse [illegible] 1979

En 1980, c'est [illegible] quittant La Broquerie [illegible] rer à la Villa Youville

Il laisse dans le deuil sa fille Thérèse et son gendre Maurice Gauthier, de Saint-Boniface, deux fils et leurs épouses, Louis et Léonie, Jean et Hermance, un gendre Honoré Kirouac, tous de La Broquerie; ainsi que 24 petits-enfants

Il fut aussi précédé dans la tombe par une fille Agnès Granger Kirouac et deux soeurs, Marie Anne Granger et Josephine Granger Mireault

Les prières, présidées par Sr Delvina Desmarais, eurent lieu le mardi 15 novembre à 20h00 au Salon mortuaire Desjardins

La messe de la résurrection fut célébrée en l'église Saint-Joachim de La Broquerie, le mercredi 16 novembre par le père Gérard Clavet, curé

Yolande Tétrault fit les lectures, alors que Richard Frechette portait la croix

Les porteurs furent: Albert Roger, André et Raynald Granger, Roland Kirouac et Claude Gauthier, tous petits fils du défunt

Louis Joseph Granger laisse à ses descendants le souvenir d'un homme d'une dignité sans prétention

Pour ses enfants, il a été un père exemplaire, plein de bonté pour ceux qui l'entouraient. Il leur a donné l'exemple d'une foi profonde qu'il a vécue et pratiquée

Il demeure pour sa famille [illegible]

La famille de Louis-Joseph Granger désire remercier tous les parents et amis pour leur témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, messages de condoléances, ou leur présence aux funérailles

Un merci spécial au père Clavet, aux membres de la chorale, à l'organiste, ainsi qu'aux dames de la paroisse pour leurs services

---

Arthur Joseph VERRIER

Naquit à Sainte-Agathe le 8 mai 1911, décédé le 8 décembre 1983, paisiblement à l'hôpital de Sainte-Anne, Arthur Verrier, époux bien aimé de Solange Verrier (née Simard) de Sainte-Anne-des-Chênes

La messe de la Résurrection a été célébrée le samedi 10 décembre à 14h00 en l'église de Sainte-Anne, avec R. P. André, C.Ss.R., célébrant. L'inhumation eut lieu au cimetière de Sainte-Anne des Chênes

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Sr Anita Verrier de Sherbrook, Québec; Mme Louis LeBrun (Doria) de Sainte-Anne-des-Chênes; Mme Thomas Paisley (Grace), Mme Brian Mathieson (Marie-Reine), Murielle Verrier, Colette Verrier, tous de Winnipeg; Mme Emund Kopp (Pauline) de Amaranth, Manitoba; Mme Robert Rivard (Claire) de Anola; Claude et son épouse Lorraine, Guy et son épouse Suzanne, tous de Winnipeg; Léo et son épouse Lynne, Michel Verrier, tous de Sainte-Anne-des-Chênes, ainsi que 14 petits-enfants. Cinq soeurs: Mary Simard, Agathe Murray, Denise Savard, Solange Osborne et Anna Trudeau

La direction des funérailles fut confiée au salon mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion

---

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Marcel Beaudry désirent remercier tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie, soit par assistance nombreuses aux funérailles, cartes de condoléances, fleurs et offrandes de messes

Un merci spécial au célébrant le père Gérald Labossière, curé de la paroisse, aux concélébrants, l'abbé Pierre Gagné, aux R.R.P.P. Alvin Gervais, Florido Turgeon, Armand Le Gal, Champlain Deshayes, o.m.i.

Sincère remerciement à la chorale à l'organiste, aux lecteur, Léo Laurendeau, aux porteurs: Rheau Beaudry, Denis Richard, Ronald Beaudry, Marcel Gousseau, David Ritchot et Roger Fontaine; ainsi qu'à Paul Gervais et Gilbert McCarthy qui firent la quête

Merci aussi aux dames de la paroisse pour le goûter offert aux parents et amis

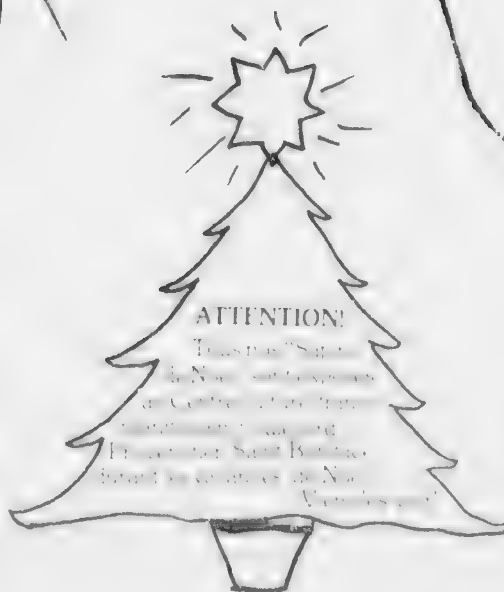
---



Bonjour!

Les vacances sont enfin arrivées. J'ai pour toi des décorations que tu peux fabriquer. Amuse-toi bien!

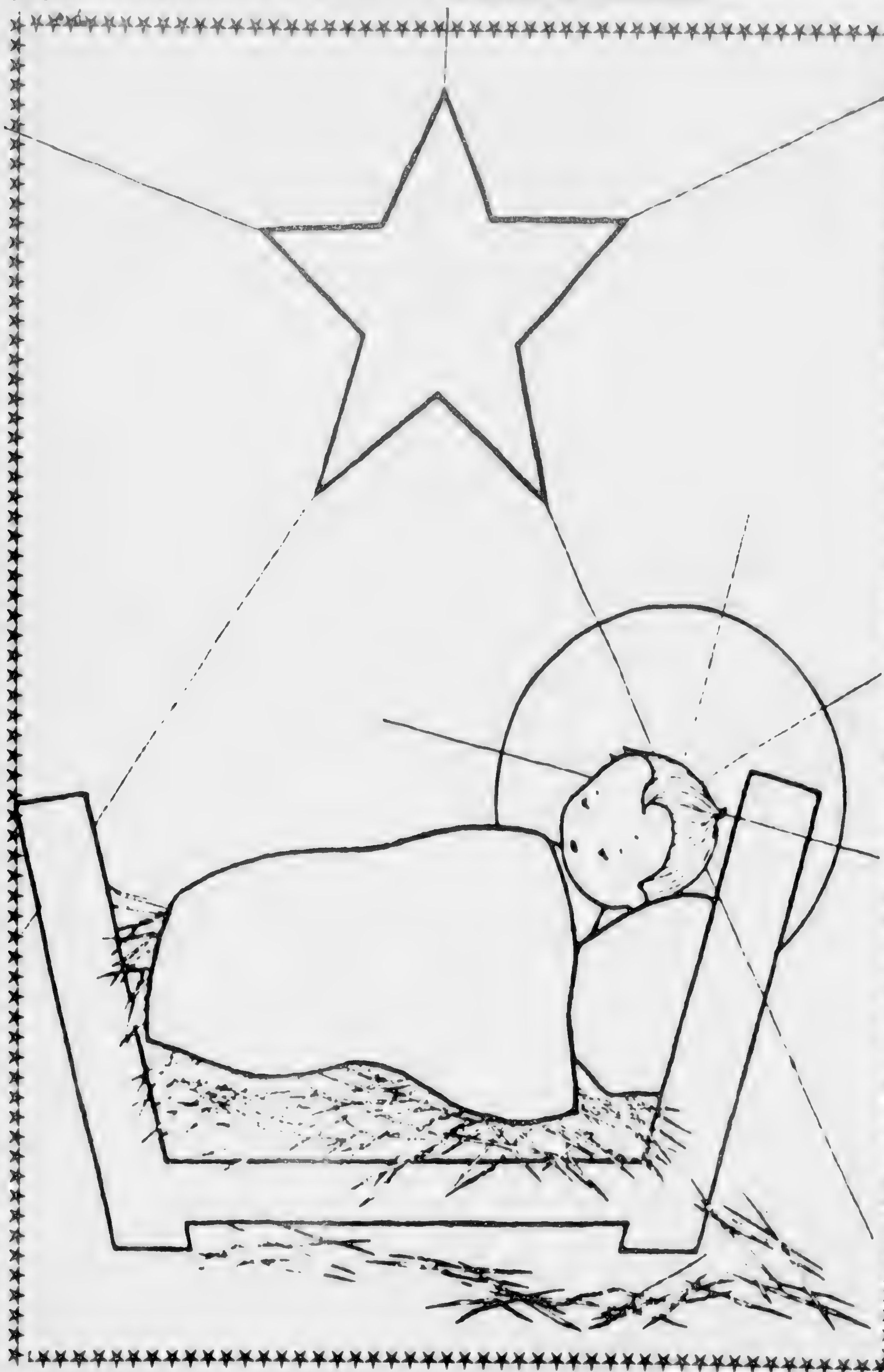
Bicolo

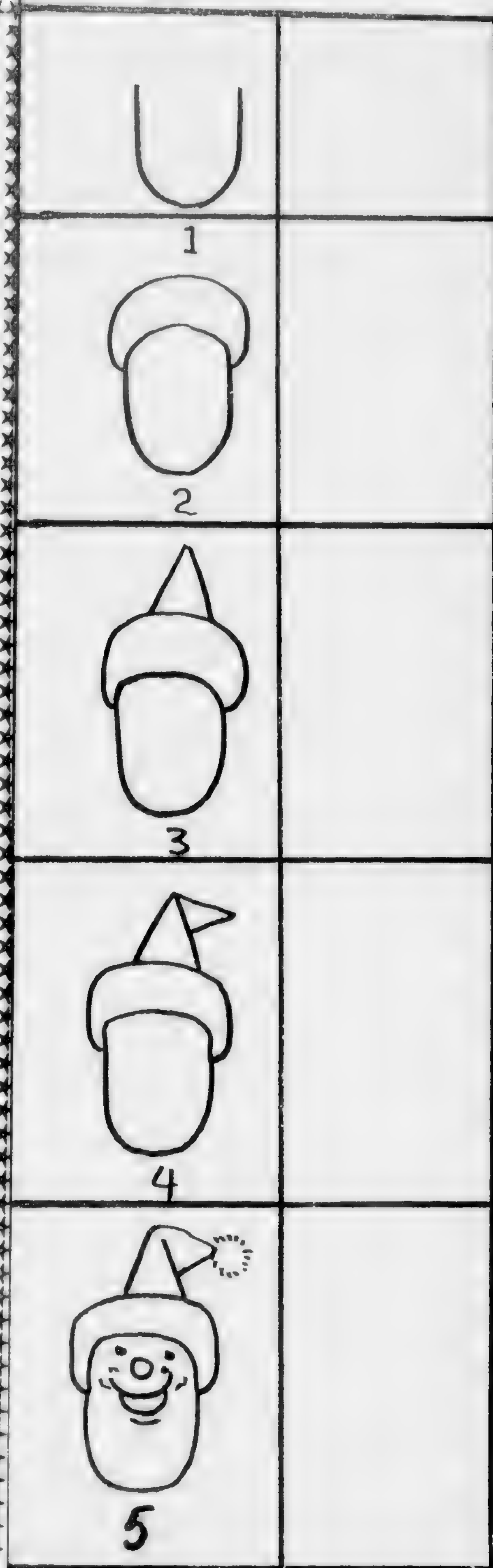




Essaie de dessiner ce bon Père Noël.

Colorie cette belle image de Jésus, colle-la sur un papier construction et accroche-la dans ta chambre.





MOT CACHÉ

Trouve dans la grille tous ces mots se rattachant à Noël. (4 lettres)

S	M	I	N	U	I	T	N	B	H	C	R
V	E	S	E	G	N	A	E	E	P	R	E
S	S	C	H	A	N	T	I	R	E	E	R
E	S	O	E	G	A	M	R	G	S	C	B
J	E	L	I	O	T	E	A	E	O	H	E
C	H	O	R	A	L	E	M	R	J	E	L
C	H	R	E	T	I	E	N	S	E	L	E
M	E	E	L	H	T	E	B	A	I	R	C

Minuit
Messe
Ange
Jésus
Marie
Joseph
Chant
Chorale
Bergers
Étoile
Mage
Crèche
Chrétiens
Célébrer
Air
Bethléem

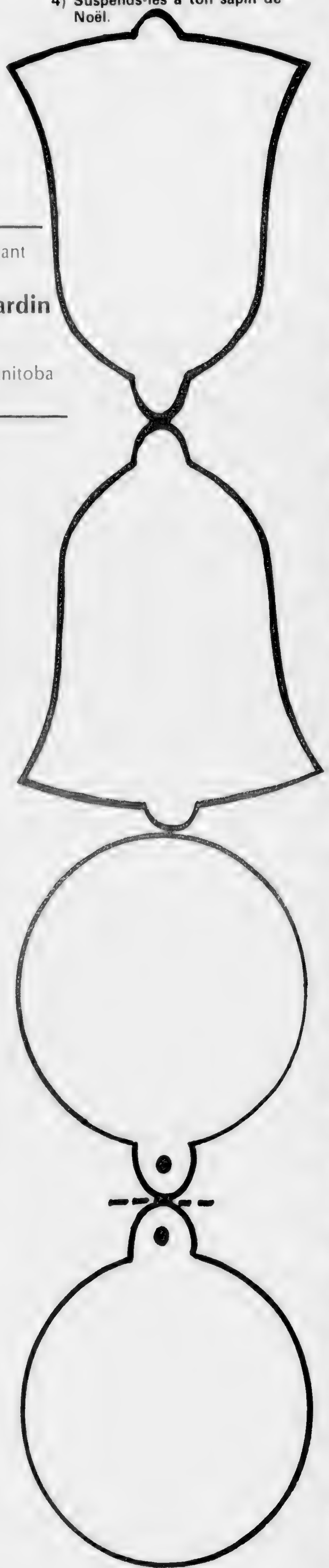
Membre gagnant
Nº 6999

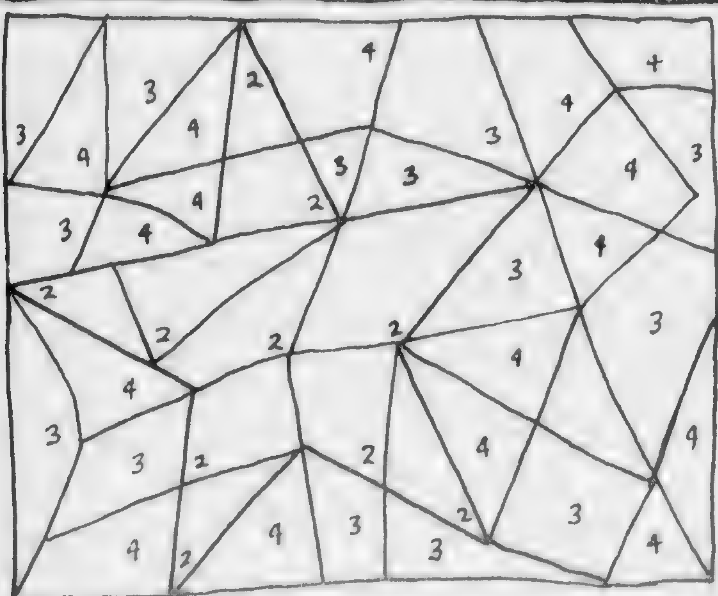
Lorraine Girardin

5 ans
C.P. 136
Saint-Claude, Manitoba
R0G 1Z0

Pour le sapin...

1) Décore ces boules et ces cloches de Noël;
2) Plie-les et colle-les ensemble;
3) Passe un fil à travers les points noirs;
4) Suspends-les à ton sapin de Noël.





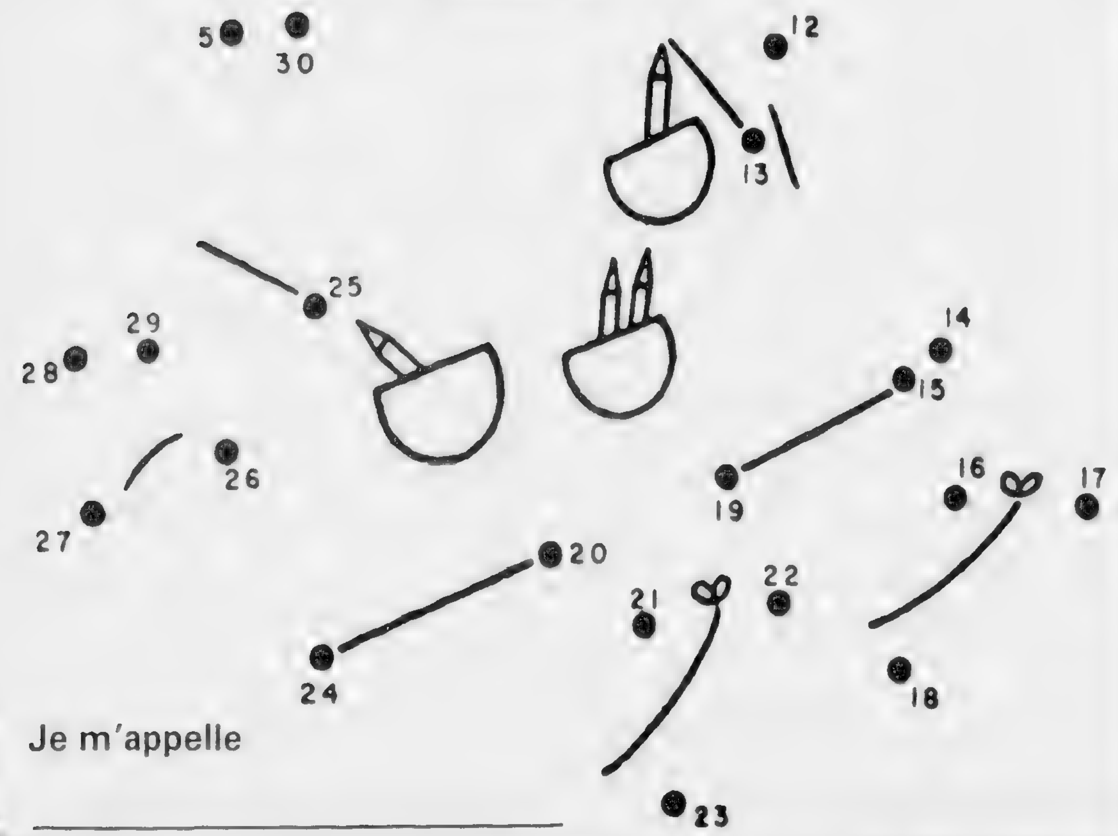
TU VEUX VOIR
SI JE BRILLE?
ALORS COLORIE...

2- JAUNE
3- BLEU FONCÉ
4- LA COULEUR QUE TU CROIS LA MEILLEURE.



Suis les numéros, colorie ton beau dessin et donne-lui un nom.





Je m'appelle ____________________

Réponse, Mot caché:
Noël

INTERROGATION

Parce que nous cherchons

Nous voici arrivés au bout d'une route... Une petite route qui nous a conduit au merveilleux pays du baptême.

C'est maintenant, suite à cette expérience, le coeur riche de tout ce que nous avons rencontré, que nous pouvons, ensemble, de l'intérieur de la communauté, nous poser la question: "Pourquoi baptiser cet enfant?"

Nous la connaissons maintenant la réponse. Elle est si simple.

Nous le baptisons car nous voulons que cet enfant participe avec nous, dès maintenant, à cette merveille qu'est la vie dans la maisonnée du Père, avec Jésus, sous le souffle de l'Esprit

Nous le faisons passer par la porte que nous voulons, pour que, avec nous, il fasse partie de cette grande famille où circule librement l'amour, un amour si tendre, si unique, si personnel, si précieux qu'il a pour nom Dieu.

Nous l'accueillons parce que nous voulons qu'il fasse partie de cette famille où ensemble nous célébrons les merveilles de cet Amour.

Nous le baignons dans l'eau de la nouvelle naissance car nous voulons qu'il soit, avec nous, cet enfant choyé du Père, connu par son nom, intimement lié à Celui qui l'a tissé au sein de sa mère.

Nous le choisissons parce que nous voulons qu'il soit, avec nous, un signe parlant et vivant de notre attachement à la personne de Jésus dans un monde qui a soif de vérités qui ont un goût d'éternité.

Nous le présentons car nous voulons qu'il participe avec nous, main dans la main, à cette expérience quotidienne de plongée dans le mal et de résurrection dans l'amour et la miséricorde, fidèle à ce passage signé par la vie de Jésus.

Nous prions avec lui car nous voulons qu'il découvre avec nous la force de cette prière qui transforme la personne de l'intérieur et qui la rend capable d'être Parole de Jésus dans un monde de paroles vides.

Nous célébrons avec lui car nous voulons qu'il se rassemble avec nous pour célébrer ensemble les merveilles que le Père ne cesse d'accomplir en son Église par son Fils sous la mouvance de l'Esprit.

Enfin, nous luttons avec lui, car nous savons qu'ensemble, en nous appuyant les uns sur les autres, nous pouvons faire surgir dans le monde, au coeur des conflits et des luttes, des épreuves et des difficultés, des étincelles d'amour et d'espérance.

Oui, nous le faisons, nous la communauté parce que nous cherchons à le vivre, notre baptême, à chaque jour...

Claude BLANCHETTE, ptre

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 24 janvier 1984 au Centre de conférences Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit: **CMTV Canadian Music Television Ltd; Montréal (Québec). Demande (832435200) présentée par CMTV Canadian Music Television Ltd., 5623A Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6, en vue d'obtenir une licence de réseau visant la distribution du service canadien d'émissions spécialisées suivant: Émissions son-image. La demande peut être examinée au: 325, boule La Plaine. Jean Paquin; Montréal (Québec). Demande (832436000) présentée par Jean Paquin, représentant une compagnie devant être constituée, en vue d'obtenir une licence de réseau visant la distribution du service canadien d'émissions spécialisées suivant: Émissions d'actualités artistiques et d'affaires publiques. La demande peut être examinée chez: 1500, boulevard de Maisonneuve est, suite 201, Montréal (Québec). 125053 Canada Inc.**: Saint-Laurent (Quebec) Demande (832449300) présentée par 125053 Canada Inc., en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d emissions spécialisées suivant: Emissions son-image. La demande peut être examinee chez 6265, chemin Cote de Liesse, suite 200 Saint-Laurent **Chinavision Canada Corp.**; Don Mills (Ontario) Demande (832444400) presentee par Chinavision Canada Corp., en vue d obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d emissions specialisees suivant Emissions en langue chinoise. La demande peut etre examinée chez 1500, chemin Don Mills, suite 202, Don Mills. **Michael Sheridan**; Don Mills (Ontario) Demande (832433700) presentee par Michael Sheridan, representant une compagnie devant etre incorporee en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d'emissions specialisees suivant: Emissions son image La demande peut être examinee chez: 14, Park Lane Circle, Don Mills. **Emilio Mascia et Jack Price; Hamilton (Ontario). Demande (832426100) présentée par Emilio Mascia et Jack Price, représentant une compagnie devant être constituée, 25 Leadale Place, Hamilton (Ontario), L9C 3W3, en vue d'obtenir une licence de réseau visant la distribution du service canadien d'émissions spécialisées suivant: Émissions en langue italienne et espagnole La demande peut être examinée au: 105, rue Carlton, Toronto. Andrew F. Shaw**; Ottawa (Ontario). Demande (832432900) présentée par Andrew F. Shaw, représentant une compagnie devant être incorporée, 64, promenande Centre park, Ottawa (Ontario) K1B 3C1, en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d'emissions specialisées suivant: Emissions sportives. La demande peut être examinées chez: M. A Gordon Simester, Q.C., 99, 5e avenue, Ottawa. **De Janos Enterprises Ltd.**; Ottawa (Ontario). Demande (832430300) présentée par De Janos Enterprises Ltd en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d'emissions spécialisées suivant: Emissions de politique et d'affaires publiques. La demande peut etre examinée chez: suite 706, 1755 promenade Riverside, Ottawa **Roger Price**; Ottawa (Ontario) Demande (832446900) présentee par Roger Price, représentant une compagnie devant etre constituee, 99 - 880, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1R 6R7, en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d emissions specialisees suivant: Emissions bilingues pour enfants La demande peut être examinee au 150, chemin Montréal, suite 312, Vanier **Ghost Lake Productions**; Perth (Ontario). Demande (832052500) presentee par Ralph Willsey, (faisant affaires sous le nom de Ghost Lake Productions) en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d emissions specialisees suivant. Service de diffusion d emissions son image. La demande peut etre examinée chez: M. Ralph Willsey, 13, promenade Argyle Perth. **Action Canada Sports Network**; Toronto (Ontario) Demande (832428700) présentée par Action Canada Sports Network, une association de deux compagnies affiliées de la John Labatt Limited en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d'émissions spécialisées suivant: Emissions sportives. La demande peut être examinée chez. suite 6115, 1, First Canadian Place, Toronto **Canadian Health Network Ltd.**; service canadien d'émissions spécialisées suivant: Émissions multilingues. La demande peut être examinées chez: 545, boulevard Lakeshore ouest, Toronto. **Rogers Radio Broadcasting Ltd.**; Toronto (Ontario). Demande (832442800) présentée par Rogers Radio Broadcasting Ltd, représentant une association devant être constituée en vue d obtenir une licence de réseau visant la distribution du service canadien d'emissions specialisees suivant. Emissions son-image. La demande peut etre examinee chez 25 rue Adelaide est, Toronto **Wah Shing Television Ltd. et Associés**; Toronto (Ontario) Demande (832429500) présentée par Wah Shing Television Ltd et Associés en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d emissions specialisées suivant: Emissions en langue chinoise. La demande peut être examinee chez 397, rue Dundas ouest, Toronto. **World View Television Ltd.**; Vancouver, Colombie-Britannique. Demande (832477400) présentée par World View Television Ltd, en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d'émissions specialisees suivant: Emissions multilingues. La demande peut etre examinée chez: 5534, rue Cambie, Vancouver. **Date d'intervention: le 4 janvier 1984. (NPH-89)**

Toronto (Ontario). Demande (832441000) présentée par Canadian Health Network Ltd en vue d'obtenir une licence de réseau visant la distribution du service canadien d'emissions spécialisées suivant: Emissions d'information traitant de services médicaux et de soins de santé. La demande peut être examinee chez 11, rue Richmond ouest, suite 1114, Vanier **Chum Ltd.**; Toronto (Ontario) Demande (832447700) présentee par CHUM Ltd. en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d emissions specialisées suivant: Emissions son image. La demande peut etre examinée chez: 99, rue Queen est, Toronto. **Michael Rinaldo**; Toronto (Ontario). Demande (832450100) présentée par Michael Rinaldo, représentant une compagnie devant etre constituee, en vue d'obtenir une licence de reseau visant la distribution du service canadien d'emissions specialisees suivant Emissions de sante et de conscientisation aux questions medicales. La demande peut etre examinée chez: 61, rue St Nicholas, Toronto. **MTV Broadcasting Casting System Inc.**; Toronto (Ontario). Demande (832437800) presentee par MTV Broadcasting System Inc en vue d obtenir une licence de reseau visant la distribution du

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, EUGÉNIE ALVINA VERMETTE, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, decedee

TOUTES reclamations contre la succession ci-haut mentionnee devront être deposees à l'etude des soussignes, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 16 janvier 1984

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de décembre 1983

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

Union des producteurs de grain Limitée

Nous donnons avis que l'Union des producteurs de grain Limitée, société dûment constituée en corporation par le chapitre 80 des Statuts du Canada, 1911, présentera au Parlement du Canada, au cours de la session actuelle ou de l'une des deux suivantes, une pétition sollicitant l'adoption d'une loi d'intérêt privé modifiant aux fins ci-après énoncées sa loi constitutive et celles qui l'ont modifiée:

a) pour porter le capital social de la Compagnie à quarante-cinq millions de dollars répartis en deux millions deux cent mille actions de catégorie "A", d'une valeur au pair de vingt dollars chacune, et deux cent mille actions de catégorie "B" (Adhérents), d'une valeur au pair de cinq dollars chacune;

b) pour autoriser les administrateurs de la Compagnie à déclarer, pour toute année financière, un dividende supplémentaire d'un demi pour cent de la valeur au pair des actions de catégorie "A" ou de tout multiple de cette fraction jusqu'à concurrence de cinq pour cent, prélevé sur les bénéfices disponibles aux fins de dividendes, comme les administrateurs le jugent approprié, s'il est prévu un dividende pour les actions de catégorie "B" (Adhérents) pour cette année financière à un taux non inférieur au taux global déclaré pour celles de catégorie "A" pour la même année;

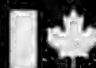
c) pour autoriser les administrateurs à payer, en un versement semestriels ou trimestriels, un dividende privilégié de cinq pour cent du montant versé de la valeur au pair des actions de catégorie "A"; et

d) pour faire passer de cinq mille à quinze mille le nombre des actions de catégorie "A" qu'une personne a le droit de détenir ou posséder.

FAIT à Winnipeg, province du Manitoba, le premier décembre 1983.

Les avocats de la société pétitionnaire
PITBLADO & HOSKIN

360, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 3Z3



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet N£ 2352-83-55

Modifications au toit de l'aérogare et travaux connexes à l'aéroport de Thunder Bay, Thunder Bay (Ontario)

Date limite: le 29 décembre 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-7322.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

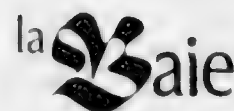
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, JOSEPH EUGENE JOYAL, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, decede

TOUTES reclamations contre la succession ci-haut mentionnee devront être deposees à l'etude des soussignes, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 16 janvier 1984

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de décembre 1983

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession



TRADUCTEUR(TRICE) INDÉPENDANT(E)

Nous recherchons une personne pour combler un poste temporaire pour notre service de publicité. Le travail consiste à traduire des textes publicitaires de l'anglais au français durant les périodes plus chargées de l'année qui vient.

Le/la candidat(e) doit avoir une parfaite maitrise du français, une excellente connaissance de l'anglais, une connaissance approfondie de la marchandise en général et savoir dactylographier.

Une expérience en traduction serait un atout. Le/la titulaire devra venir chercher et ensuite livrer le matériel à des dates préétablies.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet (études, emplois, précédents, salaire demandé, etc.) à:

Mme R. Laxdal
Superviseur du personnel
Compagnie de la Baie d'Hudson
Division des magasins nationaux
77, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2R1
943-0881



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées à l'Officier de la Finance et de l'administration, Travaux publics Canada, pièce 632 Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue, SE, Calgary, Alberta, T2G 4X3, Téléphone (403)231-5637. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureaux départementaux ci-dessous, lors du paiement du dépôt

PROJET

No 360079 - pour le Service correctionnel Canada Bowden, Alberta
L'Institution de Bowden
"Dissociation, Segregation and Health Unit"

Date de fermeture: le 12 janvier 1984

Dépôt: 50$

Les documents contractuels peuvent être consultés à la Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, Pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue, SE, Calgary, Alberta; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta, Saskatoon et Régina, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba

DEPOT D'ENCHERE: Les sous-entrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission au "Bid Depository" situé aux bureaux de l'Association de construction à #205, 7803 - 50e Avenue, Red Deer, Alberta, pas plus tard que 14h00, MST, le 9 janvier 1984, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)"

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas necessairement acceptee

Canada

Joyeux Noël

et meilleurs voeux pour l'année nouvelle.



Crèche "La Nuit des Clairons" de Réal Bérard exposée aux Archives provinciales, 200, rue Vaughan.

Photo courtoisie de l'Office nationale du film du Canada

"La force que nous avons aujourd'hui, nous la devons à ceux qui nous ont précédés, la force que nous aurons demain, c'est à nous de la bâtir... ensemble."

R. Boudreau



La Fédération
des caisses populaires
du Manitoba

70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 35 Saint-Boniface, le vendredi 16 décembre 1983

Les maisons d'affaires de la ville

vous souhaitent un

JOYEUX NOËL

Avis aux lecteurs... La LIBERTÉ ne sera pas publiée durant le congé de Noël. Le premier journal de l'année 1984 sera publié le 6 janvier.

Les bureaux de votre hebdo préféré seront fermés du **23 au 30 décembre** inclusivement.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français
Membre de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBE
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823



Janvier s'ouvre sur les droits

• Ça commence assez bien pour les francos: le procureur général du Manitoba, **Roland Penner**, soumet sa troisième proposition pour modifier l'article 23. Essentiellement, ce qu'elle contient de nouveau, c'est un mécanisme d'appel en cas de violation ou de négation des droits garantis Le gouvernement essaie évidemment d'éviter une confrontation en **Cour suprême** au sujet de l'affaire Bilodeau

• Cette année encore, l'artiste **Robert Freynet** est embauché par le ministère des affaires culturelles et du patrimoine comme artiste en résidence pour le Sud-Est de la province et plus particulièrement pour les villages francophones

• Dans le domaine de l'agriculture, on annonce des bonnes et des moins bonnes nouvelles Les économistes prévoient que le prix des aliments augmentera moins vite en 83. Mais **Statistique Canada** calcule que le revenu net réalisé par les agriculteurs canadiens diminuera légèrement. Plus précisément au **Manitoba**, les perspectives agricoles sont assez bonnes, notamment pour le porc, le boeuf et les produits laitiers.



Samedi 15 janvier. Réunion publique de la SFM. Au micro, Georges Forest.

• **Julie Blais**, de Grande Pointe, décide de lancer, à son tour, une offensive contre l'école régionale d'Ile-des-Chênes. Elle exorte les contribuables de ne pas payer leurs impôts. L'objectif? Retenir un million de dollars en signe de protestation

• **La LIBERTÉ** poursuit, dans le cadre de la campagne du Coup de pouce, une série de réunions pour informer un maximum de gens sur les politi-

REPÈRES

Des services garantis comment?

Rien n'a filtré de la réunion à huis clos entre le premier ministre Pawley et le chef de l'opposition, Gary Filmon, pour discuter du projet d'élargissement des services en français au Manitoba. Howard Pawley a souligné que des changements majeurs avaient été apportes au projet constitutionnel. Selon certaines sources, il serait question de garantir les services en français par l'entremise d'une loi au lieu de l'enchâssement dans la constitution

De son côté, la Société franco-manitobaine a annoncé qu'elle fera connaître sa position lorsqu'elle aura pris connaissance du texte officiel énonçant ces changements. La Société franco-manitobaine n'a pas rejetté de façon définitive l'idée que certains droits des francophones soient garantis dans une loi au lieu de la constitution. Le président de la SFM, Léo Robert, a souligné cependant que les principes de base de l'accord conclu en mai devront être respectés

Des bénévoles SVP

Les ministères de la Santé et des Services communautaires, districts de Saint Boniface et de Saint-Vital, sont à la recherche de bénévoles pour combler les postes suivants

travail de réceptionniste pour des cliniques à tous les 2e mardi après-midi de 16h00 à 18h30,

compagnons et escortes pour personnes âgées,

aider un enfant de deux ans qui est handicapé, pendant l'heure du midi dans une garderie cinq jours par semaine,

aider une maman avec un enfant de quatre ans qui est handicapé quelques heures par semaine,

escorte pour une dame de Saint-Vital à tous les jeudis matins pour se rendre à l'hôpital Saint-Boniface

et fini avec l'incendie de la SFM

ques rédactionnelles du journal. A **La Broquerie**, une douzaine de représentants de 14 organisations de l'endroit sont présents à la rencontre. La semaine suivante, une trentaine de personnes assistent à la réunion à **Saint-Jean-Baptiste**. Une demi-douzaine participe à la rencontre à **Saint-Pierre-Jolys**

• Quelque 200 personnes assistent, le 15 janvier, à Saint-Boniface, à la 3e réunion publique du genre convoquée par la **Société franco-manitobaine** pour informer les gens sur l'état des négociations entre la SFM et le gouvernement provincial sur l'article 23

• Pour la communauté [illegible] SFM [illegible] profiter de l'[illegible] services en français

• [illegible] huit millions de $

• **La Place Cabane** [illegible] 1983 s'apprête à fêter son [illegible] anniversaire

• Pour les trois prochaines années, c'esst le père **Alvin Gervais** 47 ans qui dirigera les **Oblats de Marie Immaculée** de la province du Manitoba. Aussi, une restructuration de la congrégation, qui comprend 1 450 membres au Canada, est entrée en vigueur. Dorénavant, la vice-province du Keewatin et la province oblate du Manitoba ne constitueront plus qu'un seul groupe oblat. Il reste 153 oblats au Manitoba, dont la majorité est active.

• La nouvelle a été une surprise pour personne: **Maxime Desaulniers** succède à **Léo Rémillard** à la tête de Radio-Canada au Manitoba. Le nouveau patron déclare, entre autres: "J'aimerais qu'un jour nos auditeurs et nos téléspectateurs pensent que Radio-Canada, c'est eux aussi."

• Le **Cercle Molière** présente la 2e pièce de la 57e saison: L'avocat du diable. Selon le directeur artistique, **Roland Mahé**, le texte ne présente pas une condamnation, mais plutôt une ouverture d'esprit, une acceptation "des autres façons de penser"

• Dans la nuit du 30 janvier, vers 3h00, **les bureaux de la SFM sont incendiés** et, avant que les pompiers ne puissent agir efficacement, l'édifice situé boulevard Provencher est rasé complètement. Les dégats s'élèvent à **100 000$**. L'incendie a été précédé d'une campagne de graffiti anti-francophones sans précédent



Après les graffiti, l'incendie des bureaux de la SFM, boulevard Provencher.



Février: le Festival du Voyageur enregistre

• Finalement, après un nombre incalculable de rebondissements, le miracle se produit à **Ile-des-Chênes**: les derniers obstacles à la construction de la régionale 7 à 12 à Ile-des-Chênes sont levés. "On vise encore l'ouverture de l'école pour le mois de septembre," indique le président de la Seine, **Roland Lavallée**.

• Les dés sont jetés. Le gouvernement fédéral décide de modifier le fameux tarif du **Nid de Corbeau**, vieux de 86 ans. Pourquoi? Pour que l'Ouest dispose du réseau ferroviaire dont il a besoin de manière à assurer son développement économique. Parmi les multiples oppositions au projet, on enregistre celle du gouvernement provincial.

• La chanteuse **Kelley Fry**, avec son spectacle "**Voyage**" présenté au Centre culturel franco-manitobain, entame une nouvelle étape dans sa carrière.

• La rédaction de **La LIBERTÉ** a maintenant visité plus des deux tiers des douze communautés visées par une campagne de sensibilisation aux objectifs et au mode de fonctionnement du journal. Une quinzaine de personnes participaient à la réunion à **Ile-des-Chênes**. À **Sainte-Agathe**, la douzaine de participants rencontre la nouvelle correspondante, Thérèse Dumesnil. Six personnes discutent avec la rédaction à **Saint-Adolphe**.

• L'Association **France-Canada** s'est donné un nouvel exécutif à sa réunion annuelle: **Dominique Delisle** devient le président

• C'est à nouveau le temps du **Festival du Voyageur** et les époux **La Roche**, pour la deuxième fois consécutive Voyageurs officiels, n'ont pas l'impression de servir d'alibi à une beuverie. Pour eux, c'est une expérience extraordinaire "qu'on ne peut pas vraiment décrire, il faut la vivre".

• D'ailleurs, ce 14e **Festival** a permis une première: une collaboration entre trois organismes franco-manitobains qui visent les jeunes: le **100 NONS**, le **Conseil jeunesse provincial** et l'**Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface**. Le résultat: deux cabarets. Le Petit Portage et le Grand Portage.

• Les organismes franco-manitobains réagissent à la violence dont les francophones font l'objet depuis plusieurs semaines. La **SFM** tient une conférence de presse avec la **Ligue des droits de l'homme de B'nai Brith**, le Comité de liaison du conseil communautaire juif et les Comités de parents pour l'éducation ukrainienne pour condamner fermement l'incendie des locaux de la SFM et les graffiti.

• On apprend, à la mi-février, que les auteurs des graffiti sont des jeunes de 16 à 19 ans qui croient que leur unilinguisme anglais menace leurs chances sur le marché de travail. Ils s'appellent **The Painters**. Il n'y a pas moyen de leur mettre le grappin dessus.



Le concours du meilleur a été particulièrement bien suivi lors du 14e Festival du Voyageur.

un record



Marcien Ferland et les Intrépides à l'aréna. Face à 55 millions d'auditeurs.

• L'édition 83 du **Festival du Voyageur** a connu une assistance record les organisateurs l'évalue à **450 000 personnes**. On annonce aussi qu'aucun problème n'est en vue pour équilibrer le budget. Ce qui va permettre au responsables de la fête de se concentrer sur un gros dossier la réorganisation du personnel

• On sait que le pape **Jean-Paul II** sera au Canada en septembre 84. Et les évêques de l'Ouest souhaitent que Sa Sainteté effectuera une visite de deux jours dans l'Ouest, avec un arrêt à Saint-Boniface.

• Une grande première pour la **Chorale des Intrépides** le 18 février: sous la direction de **Marcien Ferland**, les choristes chantent le O Canada à l'aréna de Winnipeg. On estime à 55 millions le nombre d'auditeurs pour les Intrépides.

• L'abbé **Félicien Juneau** est décédé à l'âge de 59 ans à Saint-Bernard de Sienne le 15 février. Il a été curé de La Broquerie de 1965 à 71. On se souvient de lui comme un homme généreux, sérieux et disponible.

• Les **commissaires d'écoles franco-manitobains** tiennent leur assemblée annuelle sous le signe du contrôle de l'éducation. Un choix de discussions qui tranche avec les habituelles considérations paroissiales qu'entretiennent des commissaires. La priorité du conseil, présidé par **Gilbert Rioux** qui succède à **Claudette Savard** sera "d'étudier les structures pour arriver à quelque chose qui ira pour les francos du Manitoba".

• **Julie Blais** de Grande Pointe récidive: elle envoie une lettre à des contribuables de la Seine pour lobbyer contre la **régionale d'Ile-des-Chênes**. Inutile de dire que les chiffres avancés par Mme Blais ne concordent pas du tout avec ceux de la division scolaire.

Mars: c'est le temps des assemblées

• Dans la **Hanover-Taché**, une nouvelle fois, les **As** de Sainte-Anne-des-Chênes ont réuni la majorité des honneurs. **Ron Freynet** est le meilleur compteur, **Robert Lafrenière** la recrue de l'année.

• Lors de la semaine internationale de la femme, les Franco-Manitobaines se rassemblent autour du thème "**Héritage sororal**". L'événement le plus marquant du 13 mars: une marche dans les rues de Saint-Boniface. La participation à l'événement est relativement faible: 30 femmes. **Réseau**, **Pluri-elles** et la **LFc** ont organisé la journée



Les cinq premiers lauréats du prix Riel

• Le bilan du 7e Coup de pouce de **La LIBERTÉ** se résume en deux mots: **record battu**. Tant pour le nombre des souscripteurs que pour la somme ramassée. 2 400 personnes ont contribué 42 500; contre 1 972 et 28 528$ en 1982.

• 90 étudiants participent à l'assemblée annuelle de l'**Association des étudiants du CUSB**. Ils estiment que leur représentation au sein du conseil d'administration du Collège laisse à désirer. **Christian Michalik** devient le nouveau président. Il remplace **Maurice Smith**.

• Près de 80 personnes participent au colloque culturel organisé par le **Centre culturel franco-manitobain**. Un résultat concret immédiat est enregistré: la création d'un comité provisoire qui étudiera la possibilité de mettre sur pied un Conseil des comités culturels. But: donner une voix aux comités culturels des villages.

• Le **Sacré-Coeur** est en danger de mort. La seule paroisse à l'Ouest de la Rouge se meurt de mort lente. En 1978, la moyenne d'âge des paroissiens tournait autour de 63 ans. Les responsables de la paroisse lancent un sondage qui a pour but d'identifier les besoins des francos du grand Winnipeg, et voir s'il existe un désir de regroupement parmi eux. Huit personnes ont rencontré la rédaction de **La LIBERTÉ**, dans le cadre de sa tournee des régions, au Sacré-Coeur

D'autres chroniques des régions en page 19a

annuelles dans la francophonie



Le droit de vote à la SFM passe de 18 à 16 ans.

• Les **Éditions du Blé** décident de démarrer une campagne de recrutement. Au moment de l'assemblée annuelle, la maison d'édition compte 52 membres. Chacun a contribué la somme de 100$. Les Éditions du Blé travaillent à la publication d'oeuvres francophones de l'Ouest canadien. **Lucille Freynet** occupe maintenant la présidence.

• Les quelques 120 parents qui assistent à la réunion annuelle de la **Fédération provinciale des comités de parents** ne laissent planer aucun doute: la Fédération doit assumer le rôle de leader dans le processus d'élaboration d'un système scolaire pour les francophones. **Raymond Poirier** remplace **Marthe Lemarbre** à la présidence de l'organisme.

• Les prix sont plutôt bons, mais qu'à cela ne tienne le gouvernement provincial décide d'établir, à compter du 1er mai, un **plan de stabilisation du porc**. But de l'opération: régler à long terme le marché fluctuant de la viande porcine.

• La 3e pièce du **Cercle Molière** est un "one-woman show" de la comédienne québécoise, **Louisette Dussault** intitulé **Moman**. Un moment de théâtre de qualité, selon la critique Huguette Le Gall

• Deux fois plus de jeunes que l'année précédente participe à l'assemblée annuelle du **Conseil jeunesse provincial**: 40. **Michel Roy** succède à **Charles Gagné**. D'après le directeur du CJP, **Robert Boucher**: "Les jeunes ne travaillent plus pour la cause. Ils veulent du concret. Ce n'est pas simplement de la musique en français qu'ils veulent, mais de la musique dans les écoles."

• **La LIBERTÉ** s'est rendue dans la salle des Jeunes de coeur à **Saint-Eustache** pour rencontrer des gens de la place, ainsi que de **Saint-François-Xavier** et **Elie**. Une douzaine de personnes ont participé aux discussions. Une quizaine assiste à une réunion similaire à **Saint-Norbert**, alors que **Eugénie Ferré** joint les rangs des correspondants.

• 450 personnes se rendent à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. Le secrétaire d'État, **Serge Joyal**, a livré un message clair: "Ne soyez pas découragés... On sera là pour vous appuyer." Un amendement important est apporté à la constitution du bras politique des Franco-Manitobains: il suffira dorénavant d'avoir 16 ans, et non 18 ans, pour être éligible au conseil d'administration. **Léo Robert** est réélu sans concurrence, comme l'année précédente.

• Pour la première fois, la SFM distribue ses cinq prix Riel. Les lauréats sont: **Cécile Mulaire**, **Irma Gauthier**, **Michel MacDonald**, **Marcien Ferland** et **Georges et Florence Beaudry**.

• À **Saint-Malo**, à l'occasion de l'assemblée annuelle du Club de la berceuse, 35 personnes ont rendu hommage à son fondateur, **Joseph Hébert**.

• Invariablement à la même époque de l'année, le commissaire aux langues officielles, **Max Yalden**, tire la sonnette d'alarme dans son rapport annuel. "Même ceux qui croient au père Noël, écrit-il, ne peuvent plus se leurrer. L'avenir des minorités est loin d'être assuré."

• Le juge de la Cour d'appel du Manitoba, **Alfred Monnin**, est fait Chevalier de la Légion d'honneur, une distinction du gouvernement français. On apprend dans le même temps que le consulat français fermera ses portes le 1er juillet à cause d'un programme de restrictions budgétaires.

• Il a fallu un an de préparation psychologique à **Vincent Dureault** pour se présenter seul sur la scène au CCFM dans la peau de **Camille Léon**

Avril: Alfred Monnin devient juge en chef

• Un symbole de la résistance francophone, le juge **Alfred Monnin** devient, à 63 ans, le troisième Franco-Manitobain, après Joseph Dubuc et James Prendergast, juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba. Alfred Monnin était devenu juge à la Cour du Banc de la reine en 1957 et avait été nommé à la Cour d'appel en 1962.

• Les **As** de Sainte-Anne-des-Chênes remportent, pour la sixième fois en huit ans, la finale de la **Ligue Hanover-Taché**. On apprend que les As devront se chercher un nouvel entraîneur: **Bob Lafrenière** a choisi de ne plus conduire les destinées de l'équipe.

• Plus de 300 personnes participent le 8 avril à une soirée sociale durant laquelle le **United Way des Franco-Manitobains, Francofonds**, a remis 31 700$ à 42 organismes. La LIBERTÉ reçoit 3 000$ pour mettre sur pied une infrastructure pour la campagne annuelle du Coup de pouce. 23 000$ avait été distribués l'année précédente.

• C'est la variété qui caractérise le **Grand Concert des Intrépides**. Variété au niveau des voix de solistes et variété de genres musicaux. Le chef de la chorale, **Marcien Ferland**, souligne aussi l'accessibilité de la musique sélectionnée.

• La LIBERTÉ fête son 70e anniversaire en grandes pompes. 300 convives se rassemblent pour la **Boustifaille** au CCFM pour marquer le début de l'année-anniversaire. **Mgr Maurice Baudoux** a souligné les deux dimensions de l'hebdo: journal de combat et journal communautaire. Tandis que **Trudel père et fils** interprétaient deux clochards jettant un regard innocent, donc ironique, sur la communauté à travers la lecture d'un journal



Alfred Monnin dit qu'il continuera de parler franchement.

• Finalement, c'est officiel: les **Français-de-France** auront un pavillon lors du prochain **Folklorama** en août. Il s'agit d'un projet de l'**Union nationale française**.

• Lors de son assemblée annuelle, la **Fédération des caisses populaires du Manitoba** propose des solutions pour assurer l'avenir financier des caisses. On parle notamment de la possibilité d'augmenter l'équité des 29 caisses du mouvement. La sous-capitalisation étant source d'inquiétude pour les responsables. La situation financière de la Fédération est bonne: 31 millions d'actif, 100 000$ de surplus. **Rhéal Teffaine** succède à **Raymond Lafond** à la présidence

• Une dizaine de personnes assistent à **Sainte-Anne-des-Chênes** à la réunion organisée par **La LIBERTÉ** pour sensibiliser les gens de la place à la nécessité de donner un coup de main à la personne en charge de la correspondance: **Gina Proulx**.

• **Marie Benoist-Martin** remplace **Max Desaulniers** à la tête de CKSB. La nouvelle directrice parle de la difficulté de plaire à tous dans l'élaboration de la programmation de ce poste de Radio-Canada. Par ailleurs, **Bernard Turenne** devient directeur des programmes à la télé.

et La LIBERTÉ fête son 70e anniversaire

• **Raymond Théberge**, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes, est le nouveau directeur général de la Société franco-manitobaine. Il était à l'emploi du Bureau de l'éducation française. Ce docteur en psycholinguistique remplace **Cécile Rémillard-Beaudry**.

• Une assemblée annuelle marathon **scouts/guides** ne suffit pas à la soixantaine de personnes présentes pour régler quoi que ce soit sur la question du fusionnement des deux organisations. À la grande frustration des scouts, les guides ont décidé qu'il ne fallait pas bousculer les étapes. Mais les portes n'ont pas été claquées.

• À **La Broquerie**, le rythme des fêtes reliées au centenaire de la paroisse se précipite. Entre autres, le 23 avril, **Radio-Canada** s'est rendu sur place pour filmer la messe qui a été diffusée au national le lendemain.

• La saison du **Cercle Molière** se termine sur une note humoristique: Et ta soeur, qui a mis en super-vedette, **Louis Lemieux**, superbe dans une comédie de moeurs sans message ni morale.



Les palais fins ont été comblé à la Boustifaille de La LIBERTÉ.

• L'avocat, **Maurice Arpin**, décède le 25 avril des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 59 ans. Maurice Arpin, comme conseiller spécial du premier ministre conservateur, **Duff Roblin**, a eu une influence déterminante dans la rédation du bill 59 en 1967. Cette loi rétablissait partiellement les droits du français comme langue d'enseignement au Manitoba.

• La **Société franco-manitobaine** dit non à la participation au nouveau **Conseil interculturel** établi par le ministre des affaires culturelles, **Eugene Kostyra**. La SFM avait posé une condition inacceptable au ministre, car elle ne dépendait pas de sa volonté: que le participant franco à ce Conseil siège en qualité de vice-président.

• Lors de leur 15e assemblée annuelle, les **Éducateurs franco-manitobains** se préoccupent essentiellement de deux choses: les droits des profs qui enseignent en français et la qualité de l'éducation en français. "Les éducateurs prennent de plus en plus conscience de se politiser," explique le nouveau président des EFM, **Paul Fort**, qui remplace **Thérèse Gobeil-Cameron**.

• 125 aînés se retrouvent pour l'assemblée annuelle de la **Fédération des aînés franco-manitobains**. Les discussions se déroulent sous le thème "Continuons à bâtir". Pour se faire, la FAFM décide de baisser à 50 ans l'âge nécessaire pour devenir membre de la Fédération. **Alice Labelle** continue de siéger comme présidente sortante.

Mai: une entente SFM/Fédéral/Province

• Début mai s'ouvre la clinique d'avortements du **Dr Henry Morgentaler**, sans que le ministre de la santé, **Laurent Desjardins**, confère à la clinique le statut d'hôpital. Donc les avortements ne peuvent pas être légaux. Toutefois, en annonçant sa décision, le ministre indique qu'il fera des recommandations qui pourraient entraîner une expension des installations pour des avortements thérapeutiques dans les hôpitaux de la province

• Contrairement aux premières indications, le **Festival du Voyageur** connaît une nouvelle crise financière. La dette s'élève à 100 000$. Huit employés sont mis à pied. Le conseil d'administration opte pour une restructuration. "On restructure en entier," explique le président, Léo Teillet

• Le gouvernement du Manitoba obtient plus de **150 000$ du fédéral** pour améliorer l'extension des services offerts à la population francophone du Manitoba, dans les domaines de la communication avec le public et la traduction.

• Une cinquantaine de paroissiens du **Sacré-Coeur** se réunissent pour étudier les résultats d'un sondage qui avait pour but d'identifier les problèmes des francos à **Winnipeg**. L'assemblée, après des discussions très animées, établit un comité provisoire. Des paroissiens sont prêts à réinventer la paroisse, au grand plaisir du père **Dominique Kerbrat**.

• Toutes les nouvelles au sujet du **recensement général** de 1981 ne sont pas bonnes. Au **Manitoba**, 8 560 francos se sont assimilés au cours des dix dernières années. De 40 000 en 71, le nombre passe à 31 000; soit un taux d'assimilation de 21.6 pour cent. Mais il faut quand même constater que le phénomène d'acculturation a été freiné, puisque entre 61 et 71, le taux d'assimilation dépassait 34 pour cent.

• Suite aux résultats sur l'**assimilation**, la SFM indique qu'elle n'envisage aucune action spectaculaire pour accélérer le processus de sensibilisation. Le président, **Léo Robert**, estime que parler le français, c'est comme aller à la messe. On passe à travers des crises, mais on finit par y retourner définitivement. Entre temps, les négociations entre la Société et le gouvernement provincial se poursuivent



Jean-Paul Cormier, Rose Boulet et Dominique Kerbrat. Le Sacré-Coeur est en danger.

• Faisant face à une très vive opposition, le ministre des transports, **Jean-Luc Pépin**, annonce une série de modifications importantes à son projet sur l'**amélioration du transport dans l'Ouest**. Surtout, les subventions ne seront plus partagées entre les chemins de fer et les agriculteurs. Elles iront directement aux compagnies ferroviaires.

• La coopérative alimentaire **Boni-Coop** veut attirer de nouveaux membres "qui ne connaissent pas une alternative aux multinationales comme Safeway ou Super Value" note le président de Boni-Coop, **Charles Lemay**. On espère que le membership passera de 650 à 850 personnes.

conduit à une réunion historique

• Une trentaine de personnes assistent à l'assemblée annuelle des **Danseurs de la Rivière-Rouge**. La troupe de danse folklorique accuse un déficit de 30 000$ et connaît des problèmes de recrutement. Mais la situation n'a rien d'inquiétant. **Florent Arnaud** succède à **Lucille Daudet** à la présidence

• La **Fondation Radio-Saint-Boniface** verse 25 100$ à sept organismes et douze individus. Une fois encore, **La LIBERTÉ** obtient la part du lion 12 000$. De plus, la Fondation s'est engagée à donner en tout 24 000$ au journal sur trois ans pour l'achat d'une photocomposeuse

• Mgr **Adam Exner**, l'archevêque de Winnipeg proteste auprès de La LIBERTÉ pour la publication d'une annonce pro-choix. Réponse en **OPINION**: "Inutile de dire que, comme toutes les minorités, les "autres" ont droit à leur opinion, tant dans les Lettres à La LIBERTÉ que dans les autres rubriques et les annonces commerciales. (...) La prétention de La LIBERTÉ est d'être le fidèle reflet des opinions de ses lecteurs et de ses annonceurs."

• Même si officiellement les organisations franco-manitobaines ont décidé de ne pas participer au **Conseil interculturel** chargé de conseiller le gouvernement provincial sur le multiculturalisme, une francophone siège quand même au Conseil: **Claudette Lambert** du Cercle scientifique.

• La **Société historique de Saint-Boniface** a un nouveau directeur. Il s'agit de **Gilles Lesage**, de Notre-Dame-de-Lourdes

• Conclusion du **13e Festival Théâtre Jeunesse** organisé par le Cercle Molière: les écoles de Sainte-Anne-des-Chênes et Lacerte partiront en tournée avec leur pièce

• Le 20e congrès de la **Ligue féminine catholique du Manitoba** permet à quelque 90 participantes de 10 sections paroissiales de s'informer, pendant deux jours, des droits de la femme au foyer, en église et en société. Il s'agit là d'une approche plutôt nouvelle pour la LFC, dont **Léontine Kenny** est présidente.

• Dans un sondage publié pour le **Secrétariat d'État** par la firme **CROP**, on apprend que ce sont surtout les francos hors Québec de 20 à 24 ans (53 pour cent) et ceux de 25 à 34 ans (49 pour cent) qui souhaitent lire plus souvent le journal en français.

• **Réunion historique le 24 mai au Collège de Saint-Boniface**: près de 700 francos de toute la province approuvent à la très large majorité (576 contre 11) une entente de principe entre la SFM, la province et le fédéral au sujet de l'extension de services en français garantis dans la constitution.

• Le **Cercle du Plagiat**, animé par Daniel Tougas, réussit une nouvelle fois au CCFM à confirmer son originalité dans le genre satirique, à l'occasion d'une "Soirée en super 3D"



Les personnes pro-vie ont fait le siège de la clinique du Dr Henry Morgentaler.

Juin: 4 000 fêtent la Saint-Jean

• La caisse populaire du **Précieux-Sang** n'existera plus à l'automne. Ses difficultés financières ont rendu nécessaire un fusionnement avec la caisse populaire de **Saint-Boniface**, qui connaît aussi des problèmes financiers. Le président du Précieux-Sang, **Normand Collet**, affirme que la restructuration n'affectera pas le service aux sociétaires.

• Pour la première fois dans l'histoire de la SFM, le président reçoit un salaire. **Léo Robert**, prof à l'école Précieux-Sang, sera payé le tiers de ses émoluments par la Société franco-manitobaine.

• La **Fédération culturelle des Canadiens français** tient un colloque baptisé **Contact Franco-Ouest**. But: donner une occasion aux comités culturels de rencontrer des artistes francophones du Canada qui désirent faire des tournées dans l'Ouest. On parle d'un réseau de spectacles. Mais l'idée n'aboutit pas.

• Finalement, après une première assemblée annuelle avortée par manque de participation, bonne nouvelle pour ceux qui croient dans la chanson en français: le **100 NONS** va continuer. **Omer Fontaine**, de Saint-Pierre-Jolys, accepte la présidence.

• On apprend d'autres détails sur la visite papale au Canada en 1984. Cette fois, on sait que **Jean-Paul II** sera dans l'Ouest du 16 au 18 septembre. **Winnipeg**, Edmonton et Vancouver sont choisies comme centres de rassemblement.

• On parle beaucoup des difficultés financières des agriculteurs. Si le nombre des fermiers en situation très difficile est dur à évaluer, il reste que le chef de la gestion agricole au ministère de l'agriculture, **Gérard Therrien**, n'hésite pas à dire que de 75 à 80 pour cent des agriculteurs manitobains n'ont pas de problèmes financiers. Plus de **29 000 Manitobains** se déclarent fermiers.

• Le **musée des pompiers** est maintenant ouvert rue Dumoulin à Saint-Boniface. Le directeur du musée de Saint-Boniface, **Maurice Prince**, signale que c'est le premier musée de pompiers dans l'Ouest canadien.

• **Sterling Lyon** continue de rugir. Il accuse le procureur général, **Roland Penner**, de transformer le Manitoba en une province entièrement bilingue. Faux, réplique le néo-démocrate. Car l'entente SFM/fédéral/province a seulement pour but d'assurer des services en français à la population francophone. Qu'à cela ne tienne: le chef conservateur somme le gouvernement de procéder à des **audiences publiques** sur la question.

• Le **Fonds de sécurité** des caisses pop, chargé de contrôler les caisses placées sous surveillance, a un nouveau directeur général: **Gérald Labossière**, originaire de **Saint-Léon**.



La Marche pour la paix attire une large foule à Winnipeg.

• Plus de 40 équipes participent à un tournoi organisé par le **Centre récréatif Notre-Dame** à Saint-Boniface. Pour ce premier du genre, les Smurfs ont gagné le "slow pitch" et les Knights le "fast pitch".

• La **Cathédrale de Saint-Boniface** accueille un nouveau **Chemin de Croix**. Il s'agit d'un projet ambitieux de près de 50 000$, conçu par l'architecte manitobain, **Etienne Gaboury**. L'ensemble comprend 12 stations régulières dans les fenêtres de chaque côté de l'église.

• Le **vieux Collège de Saint-Jean-Baptiste**, plus que centenaire, n'est plus. Ce qu'il en restait et qui servait de salle d'attente à la patinoire est démoli et brûlé.

• **Léo Létourneau** est élu président de la **Fédération des francophones hors Québec** pour deux années. Il remplace Jeannine Seguin de l'Ontario.

à La Broquerie qui vit son centenaire

• **L'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface** doit continuer son travail de conscientisation, décide la centaine de participants à l'assemblée annuelle de cet organisme qui cherche à développer les aspects touristiques, culturels et, bien sûr, commerciaux du vieux Saint Boniface. **Guy de Margerie** reste président.

• C'est le plus grand rassemblement à Winnipeg depuis la grève générale de 1919: **30 000 Winnipegois** descendent dans les rues pour une Marche d'espoir. Ils manifestent contre la course aux armements

• **La LIBERTÉ** lance un **concours de devise** dans le cadre de son 70e anniversaire.

• Le **Centre hospitalier Taché**, géré par les Soeurs Grises du Manitoba, permet à la congrégation de célébrer 100 années manitobaines au service des personnes exigeant des soins médicaux.

• **Rita Lécuyer** devient présidente du groupe de femmes **Pluri-elles**. Pour la deuxième année de l'organisme, des activités sont prévues pour faire mieux connaître Pluri-elles et encourager une plus grande participation des membres.

• La section **Saint-Norbert** de la **Ligue féminine catholique** du Manitoba fête son 20e anniversaire. Une cinquantaine de personnes participent aux célébrations.

• Le député néo, **Russel Doern**, s'engage à fond de train dans la course anti-francophone. Il exige la tenue d'audiences publiques sur la nouvelle version de l'article 23.

• Des accusations de conspiration en vue de procurer des avortements ont été portées contre le **Dr Morgentaler** et sept employés de la clinique d'avortements. **400 personnes** on manifesté devant le **Palais législatif** pour protester contre les accusations.

• 4 000 personnes participent à la **Saint-Jean** de **La Broquerie**. Cette année les participants ont l'occasion de fêter, en plus de leur patrimoine, le centenaire de cette communauté. Le **Marchefonds/Cyclefonds** de Francofonds est moins populaire cette année: 170 participants ont ramassé 14 500$.

• Finale de soccer de la Seine à La Broquerie: les **Calures** d'Ile-des-Chênes gagnent contre les Tangaras de La Brise, en finale, sur le score sans appel de 5 à 0.

• **Richard Chartier** de Saint-Norbert et **Roger Lafrenière** de Sainte-Anne-des-Chênes figurent parmi les 93 jeunes avocats reçus au Barreau manitobain.



Le conseil d'administration de Pluri-elles au grand complet.

Juillet: l' église de Saint-Pierre est bénie

• Le **Collège de Saint-Boniface** choisit finalement un nom pour sa bibliothèque. Elle est nommée en l'honneur du nouveau juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba: "**Bibliothèque Alfred-Monnin**"

• La bénédiction solennelle de la nouvelle église de **Saint-Pierre-Jolys** réunit plusieurs centaines de personnes. Elle est présidée par Mgr Antoine Hacault. La nouvelle structure est payée: 600 000$ en était le coût. Un fonds a été mis sur pied pour le clocher de l'église

• La saison régulière de la **Ligue canadienne de football** démarre. Les Bombers ont perdu les quatre parties de pré-saison. Les fans se posent une question simple, qui constitue le titre dans La LIBERTE "**Les Bombers en 1983: une répétition?**"

• L'**Accueil colombien** pour les personnes âgées à Saint-Boniface pousse comme un champignon. Coût total de la construction instiguée par les **Chevaliers de Colomb**: 7 344 000$

• **140 jeunes francos** du pays sont réunis à Saint-Boniface pour un **État de la jeunesse**. Si pour certains ce rassemblement a fourni une occasion de sortir de la garde-robe une langue peu usagée, les neuf présidents des associations provinciales n'hésitent pas à manifester une confiance dans l'avenir.



La francophonie littéraire perd un géant: Gabrielle Roy (au centre).

• Dans une première série de nominations, l'archevêché annonce que l'abbé **Louis Laurencelle**, vicaire économe à **Saint-Léon**, est prêté au diocèse de Winnipeg où il sera nommé à la paroisse du **Sacré-Coeur**. Pour sa part, l'abbé **Claude Blanchette poursuivra ses études à Rome**.

• Pour le **30e anniversaire de la bibliothèque de Saint-Boniface**, le temps n'est pas vraiment à la réjouissance. D'une part parce que les **60 000 livres** sont à l'étroit. D'autre part parce que pour servir convenablement les 80 000 bilingues manitobains susceptibles de lire en français, il faudrait que la bibliothèque dispose de **140 000 titres**. Si bien qu'on reparle de l'idée d'une **bibliothèque provinciale**...

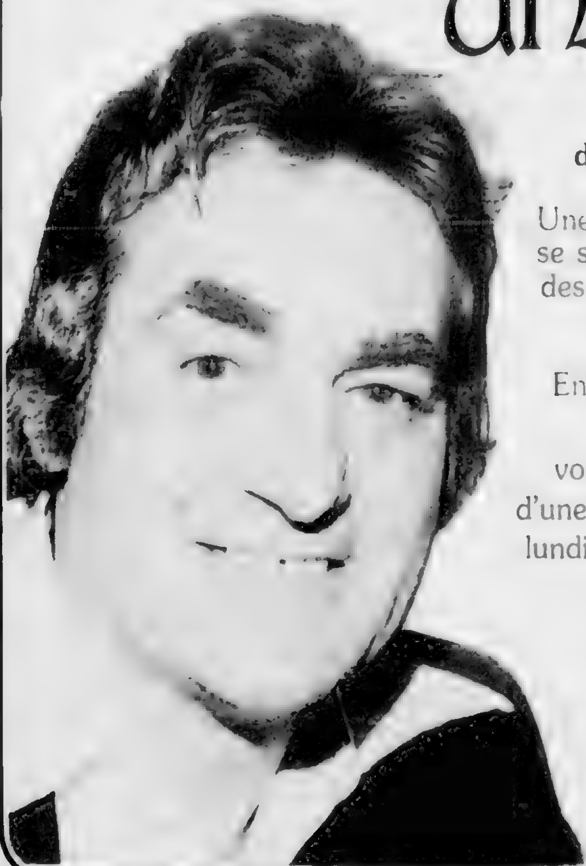
• De grands moments pour le village de **Saint-Malo** début juillet. Les Malouins fêtent en effet sous "des averses d'applaudissements" le centenaire de la municipalité de **De Salaberry**.

• Ce mois-ci, la **Cathédrale de Saint-Boniface** aurait eu 75 ans si elle n'avait pas été détruite par un incendie le 22 juillet 1968. Il y a 15 ans...

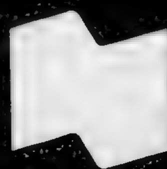
• **Gabrielle Roy**, originaire de Saint-Boniface, meurt au Québec, à l'âge de 74 ans. Plusieurs de ses oeuvres continueront de transmettre ce pays qu'elle avait si intensément connu pendant sa jeunesse: le Manitoba.

• Le **gouvernement provincial** ne cède pas à l'opposition: pas question de tenir des audiences publiques, mais des réunions publiques d'information. Il y en a trois. À la dernière, à Winnipeg le 14 juillet, les 900 personnes présentes ne viennent pas pour s'informer, mais pour mesurer les forces en présence. **Roland Penner** a quand même dû essuyer un mauvais quart d'heure.











Août: des audiences publiques sur 23


Le président des multiculturels de Manitoba 23: Neil McDonald.

• **Les chaleurs d'été** coupent les réjouissances chez certains fermiers. les **céréaliculteurs** ne pourront pas engranger leur troisième récolte record de file. Mais personne ne s'inquiète encore vraiment; on ne prévoit pas de récoltes catastrophes

• La clinique du **Dr Mogentaler** est maintenant une clinique familiale, ouverte trois soirs par semaine. Les recettes perçues serviront à payer une partie des frais juridiques encourus par le Dr québécois. Un sondage **Gallup** précise que 82 pour cent des Canadiens sont en faveur de l'avortement dans certains cas

• Et voilà, le gouvernement provincial change son fusil d'épaule: il y aura **des audiences publiques** en septembre. Les conservateurs, les employés du gouvernement et les municipalités ont gagné la première manche **Howard Pawley** assure que des modifications seront apportées à l'entente tripartite

• Durant la semaine de **Folklorama**, les deux pavillons francophones, le Canadien français et le Pavillon de France reçoivent la visite de **25 000 personnes**.

• Suite à des efforts de réorganisation, le **Festival du Voyageur** embauche un successeur à **Gérald Turenne**. Il s'agit d'un québécois, expert en marketing, Grégoire Ewing.

• À cause de 9 cm, le règne de **Grégoire Préfontaine** au championnat des sauts de grenouilles de **Saint-Pierre-Jolys** s'est arrêté. Il a dû céder sa couronne à **Richard Couch**, dont la petite bête verte a bondi une distance de **369 cm**. Cette année, la participation était moindre: 59 adultes et 43 enfants ont participé.

• On s'attend généralement à ce que les audiences publiques deviennent simplement un **concours de popularité** entre les partisans et les opposants aux amendements à l'**article 23**. Le comité de 7 néos et cinq conservateurs se rendra dans huit endroits à compter du 6 septembre.

• Pour la 58e saison du **Cercle Molière**, la troupe parie sur l'atout de la diversité. Quatre pièces seront à l'affiche: Katchauchen, La chaire, Coup de Sang et Ah, les hommes. Le directeur artistique du CM, **Roland Mahé**, ajoute que la troupe veut élaborer des programmes de développements du comédien.

• **Le trophée CKSB** de l'omnium de golf est remporté par **Max Desaulniers**. Un problème d'envergure cette année: la non-présence des femmes occasionne des protestations, puisque ce genre de discrimination est condamné par **Radio-Canada**.

• Le mouvement des **scouts** du district de la Rivière Rouge fête son **50e anniversaire**. La formation reste la priorité numéro un pour les responsables de l'organisation.

• **Me Louis Deniset**, un ancien président de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, juge au Banc de la reine depuis 1965, décède subitement.

• Les **groupes multiculturels** en faveur des amendements à l'article 23 constituent un groupe de lobby qu'ils baptisent **Manitoba 23**. Le but? Informer. Car selon son président, **Neil McDonald**, "une population bien informée appuiera l'entente telle qu'elle est: juste et raisonnable".

• Après bien des inquiétudes, il semble que la récolte de grain sera très bonne dans les Prairies cette année. On estime que la récolte pourrait totaliser **42 millions de tonnes**. La récolte record en 82 avait permis d'engranger 47 millions de tonnes.

• 400 personnes à **Saint-Norbert** ont été les témoins de l'ordination sacerdotale de **Paul Campeau**. Au moins autant de personnes se rendent à l'ordination de **René Chartier** à Sainte-Agathe.

• À **Sainte-Anne-des-Chênes**, on célèbre le 100e anniversaire de l'arrivée des **Soeurs Grises** dans ce village. 200 paroissiens se réunissent pour leur rendre un hommage.

Septembre: 2 500 à Sainte-Anne

• Les **audiences publiques** au sujet de l'article 23 commencent le 6 septembre à Winnipeg sur un coup de théâtre. Pour calmer les anti-23, les néos décident, avant même de commencer à écouter les Manitobains, de proposer **une série de changements**. La SFM s'inquiète des dernières manoeuvres gouvernementales mais, après une valse d'hésitations, demande aux francophones de présenter quand même leur mémoire.

• Le regroupement des Anglo-Québécois, **Alliance Québec**, est le premier intervenant aux audiences et fait son possible pour démontrer au comité parlementaire qu'il n'existe pas d'opposition convaincante à l'entente de principe.

• Au **Collège universitaire de Saint-Boniface**, on enregistre une augmentation de 25 pour cent par rapport à l'année dernière. 524 étudiants sont maintenant inscrits, soit 113 de plus.

• Avec la bénédiction de la plupart des sociétaires, les responsables des caisses pop sous surveillance lancent l'**opération super-caisse**. Pour sortir du rouge, les trois caisses urbaines seront fusionnées. Une nouvelle fois, les experts soulignent la nécessité impérative de rationnaliser les opérations des caisses de **Saint-Boniface**, du **Précieux-Sang** et du **Parc Windsor**, en ajoutant que le service aux membres ne souffrira pas.

• Bon, ça y est. Les francos de l'ouest de la division **Seine** sont pratiquement assurés d'avoir une école régionale 7 à 12 à Ile-des-Chênes, puisqu'on retourne la première pelletée de terre. Toutefois, la présidente du comité de parents, **Marjorie Beauchemin** soutient: "Je croirai à l'existence de l'école le jour où je verrai flotter son drapeau."

• C'est **une première** et elle mérite d'être soulignée: il va s'offrir des cours en français sur la manière de lancer une petite entreprise, sur la taxation et la gestion financière. Il s'agit d'un projet du **Centre de développement des entreprises** avec la collaboration de la **Fédération des caisses pop** et de la **SFM**.

• Comme prévu, le **Secrétariat d'État** renouvelle son programme de subventions de cinq ans qui avait expiré en mars. La grande nouveauté tient en un mot: **institutions**. 123 millions de $ seront versés en cinq ans pour consolider les institutions de la francophonie.

• Les **conseillers de la ville de Winnipeg** se mêlent de ce qui ne les regarde pas: ils votent, à une faible majorité il est vrai, en faveur d'un **référendum** sur la meilleure manière de régler l'affaire de l'article 23. Le référendum se déroulera lors des élections municipales, prévues le 26 octobre.

• Cette fois, tout indique que le bout du tunnel approche pour le **boulevard Provencher**. À condition que le plan proposé par l'architecte, Etienne Gaboury, puisse se concrétiser. L'architecte bien connu soumet des changements structurels pour revitaliser le boulevard. Il veut déplacer la chaussée sur un côté pour redonner au piéton le goût de marcher sur cette artère.

• Après des démélées qui frisaient trop souvent le ridicule, **Dieter Brock**, le quart-arrière des Bombers, est échangé pour son homologue de Hamilton, **Tommy Clements**. Les fans se remettent à espérer...



Les jeunes étaient présents en force à la manif de Sainte-Anne-des-Chênes.

• Le **Centre culturel franco-manitobain** lance sa programmation. À l'affiche: du cinéma de qualité, un café-rencontre avec un programme varié, des expositions de toutes sortes, des tournées de théâtre pour les enfants et une grande fête pour le **10e anniversaire du Centre** en janvier 84.

• "Notre rêve, c'est que nos citoyens manitobains cessent une fois pour toutes de remettre en question notre identité," lance Léo Robert, lors des audiences publiques à **Sainte-Anne-des-Chênes** le 27 septembre. Une manifestation monstre est organisée. Au moins 2 500 personnes y participent. **Le message**: il faut que l'entente initiale soit respectée.

• De leur côté, les **groupes multiculturels** créent une nouvelle association pour s'assurer une meilleure éducation dans leur langue ancestrale: l'AMPLA, l'**Association manitobaine pour la promotion des langues ancestales**. 300 délégués se rendent au congrès de lancement.

• Le **Conseil jeunesse provincial** se réorganise: quatre conseils régionaux vont être établis. Pour la ville, la Seine, la Rouge et la Montagne. En d'autres mots, l'école ne sera pas nécessairement le milieu où sera recruté le représentant local.

• La seule garderie francophone de Winnipeg, le **P'tit Bonheur**, change de nom: il devient le **Centre préscolaire le P'tit Bonheur**. Dorénavant, le Centre s'adresse exclusivement aux enfants entre 2 et 5 ans capables de comprendre et de parler le français.

• Avec l'entrée en fonction du nouveau directeur exécutif du **Festival du Voyageur**, l'optimisme est de mise. "Le Festival est au début d'une ère nouvelle," triomphe son président, **Léo Teillet**. **Suzanne Nolette** prend la responsabilité de la fête d'hiver. Le Festival se présente maintenant comme un événement sur 52 semaines.

Octobre: Winnipeg doit voter pour un OUI ou pour un NON



Bill Norrie a plaidé pour le statu quo à l'hôtel de ville de Winnipeg. L'électorat était d'accord.

• **13 correspondantes/correspondants** sur les 26 du réseau participent à une journée de formation. Il en est ressorti que des collaborateurs ont encore de la misère à être reconnus comme correspondant de La LIBERTÉ et que la plupart se retrouve souvent à court de temps pour écrire. De plus, ils cherchent à rendre compte des événements d'une **manière aussi positive que possible**.

• Les **groupes multiculturels** font à nouveau parler d'eux. Leur rôle dans la question de l'amendement à l'**article 23** prend de l'ampleur au fil des semaines. Et pour cause: ils veulent qu'un amendement soit inclus pour protéger les droits des multiculturels **dans le domaine de l'enseignement**.

• Les détails sur la **visite papale** à Winnipeg se font plus précis. Il sera dans la capitale manitobaine le 16 septembre de 10h30 à 16h30.

• Une nouvelle **loi sur la famille** entre en vigueur. Dorénavant, le Manitoba est la troisième province à ne plus faire de distinctions légales entre les enfants légitimes et illégitimes

• **Jean-Luc Forest**, à 16 ans, reste champion du monde de frisbee. Il s'exerce hiver comme été à ce sport.

• Le français devient de plus en plus une langue d'instruction. Sur les *192 000* étudiants manitobains, plus de **15 000** reçoivent leur instruction surtout en français. Les inscriptions à l'école française sont stables: **6 255 élèves. Celles en immersion continuent leur progression: 9 150**, une hausse de 22 pour cent

• **La LIBERTÉ** lance la 8e édition du **Coup de pouce**. Avec une première: la plupart des abonnés seront contactés par téléphone. On espère recueillir **70 000$**, soit 20 000$ de plus que l'année précédente. "Ce n'est pas **La LIBERTÉ** qui est subventionnée, mais les 8 500 abonnés qui ne participent pas" peut-on lire en **OPINION**.

• **Les partis fédéraux**, après une série de négociations, appuient l'entente tripartite sur l'amendement à l'article 23. "Je dirais que c'est peut-être le jour le plus important de ma vie de parlementaire," affirme "non sans émotion", **Pierre Elliott Trudeau**.

• Le groupe de femmes **Réseau** opte pour un changement de menu en 1984: "Il faut sortir à tout prix des dîners-causerie." Ce commentaire d'une des vingt participantes est endossé par la nouvelle présidente, **Diane Trahan**, qui remplace **Gertrude Bergeron-Mousseau**: "On veut poser des gestes qui ont une orientation politique."

• Octobre connaît sa **semaine de la coopération**. Le mouvement coopératif est fortement enraciné chez les francophones. Mais les responsables des caisses pop doivent bien constater, encore et toujours, que les 30 000 sociétaires agissent plutôt en **client** qu'en **membre engagé**.

• Une centaine de lecteurs de **La LIBERTÉ** ont proposé une devise dans le cadre du concours lancé quelques mois auparavant. Mais le jury estime qu'**aucune proposition n'est convaincante**. Alors on décide que la réflexion se poursuivre pour une période indéterminée.

• Le critique **Lucien Paquin** pense que la première pièce présentée par le **Cercle Molière** dans la nouvelle saison, **Katchauchen**, n'aurait peut-être pas dû se rendre à terme.

• La **SFM** s'engage à fond de train dans la campagne référendaire de la ville de Winnipeg en exhortant les électeurs de voter **NON**. Le slogan adopté: "**Mon NON est franco-manitobain**". Voter NON, c'est appuyer une solution manitobaine aux amendements à l'article 23. Voter OUI, c'est demander à la Cour suprême du Canada de trancher la question.

• La campagne municipale à Winnipeg se déroule sans excitation particulière. Le candidat de la continuité à la mairie, **Bill Norrie**, ne préconise pas de gros changements. Son adversaire néo, **Brian Corrin**, tente de faire valoir la nécessité d'un parti politique municipal pour diriger les affaires de la capitale. Il défend aussi le bien-fondé d'une stratégie économique de la ville pour créer de l'emploi.

• Comme prévu, une large majorité de Winnipegois votent OUI au référendum. Les chiffres: **75 pour cent OUI, 25 pour cent NON**. Des deux côtés, ont clame (plus ou moins fort) la victoire. "Il y a deux ans on n'aurait pas pu obtenir un tel vote sur les droits des francos," note **Léo Robert**.

• Pas de surprise non plus aux élections. **Bill Norrie** remporte une victoire écrasante. Dans Saint-Boniface/Saint-Vital, les sortants rentrent à nouveau sans trop de problèmes. Surtout **Guy Savoie** dans Taché.

• Une première. Le film tiré du roman de **Gabrielle Roy**, **Bonheur d'occasion**, sort sur les écrans de Winnipeg dans une version française et une version anglaise.

• "Une amélioration modérée, mais réelle," s'annonce pour les fermiers manitobains, selon les prévisions de **Fernand Paquin**, le patron de la Direction économique au ministère de l'agriculture. Avec un petit point noir dependant, **le boeuf**.

Novembre: l'article 23 reste dans l'actualité et suscite des rumeurs

• Voilà, ça y est! Les **Bombers** sont en finales de l'Ouest pour la deuxième année consécutive. **Tommy Clements** s'est remis à temps de sa blessure. Un fol espoir envahit sournoisement les fans des Bombardiers bleus, qui osent penser au miracle de la **Grey Cup**.

• Pour ceux qui douteraient de **la nécessité de régler la question de l'article 23**, voilà de quoi mettre les choses en perspectives: le juge **Robert Trudel** de la Cour provinciale acquitte deux francophones parce que les documents de la Couronne sont présentés uniquement en anglais.

• Le temps des promotions arrive pour le député de Radisson, **Gérard Lécuyer**, et celui de Springfield, **Andy Anstett**. L'ex-président du caucus néo devient ministre de l'environnement. L'ex-président du comité parlementaire sur l'article 23, ministre des affaires municipales. Avec un petit cadeau en prime: les **affaires franco-constitutionnels**, le temps de régler la question de l'article 23.

• Un incendie d'origine criminelle ravage l'ancien monastère des **Trappistes** à **Saint-Norbert**. La police arrête des jeunes, coupables du sinistre.

• La campagne du **Coup de pouce** prend fin, bien que les contributions puissent continuer de rentrer. Après quatre semaines, un **nouveau record** est enregistré. Il concerne la participation des lecteurs: 2 586 (contre 2 500 pour six mois l'année dernière). Près de 49 000$ sont rentrés et on estime que l'objectif de **70 000$** peut encore être atteint d'ici le 31 mars.

• **120 libéraux** de Saint-Boniface renouvellent leur confiance dans **Robert Bockstael**, qui défendra donc les couleurs du parti lors des prochaines élections fédérales. Il s'agit d'une quatrième nomination. Le député s'attend à ce que les élections seront déclenchées avant **novembre 84**.

• Le premier ministre manitobain endosse le concept d'un **gouvernement autochtone**. **Howard Pawley** croit qu'il est temps que disparaisse la bureaucratie fédérale qui gère les affaires des autochtones.

• **Des rumeurs** commencent à se faire particulièrement insistantes dans l'affaire de l'article 23. Les néos ne songeraient plus, entre autres, à enchâsser les services en français dans la constitution, mais à adopter à la place **une loi provinciale**. Une solution nettement moins contraignante pour des politiciens inquiets de leur avenir politique.

• La deuxième pièce de la saison du **Cercle Molière**, **La Chaire**, n'emballe pas le critique **Lucien Paquin**. Toutefois, il écrit que "les deux comédiens, **Jean-Guy Roy** et **Vincent Dureault**, font très bien chacun dans leur rôle".

• Le supplice de l'espoir prend fin pour les passionnés des **Bombers** sur une note triste le 20 novembre. Winnipeg est éliminée en finale par les Lions de BC, qui bénéficient d'un coup de pouce du destin: **Tommy Clements** doit quitter le terrain blessé.

• Un **Comité du centenaire de Louis Riel** 1985 est symboliquement mis sur pied le 16 novembre. Une centaine de personnes élisent un comité de neuf personnes, présidé par **Aurèle Desaulniers**. Le Comité veut faire mieux connaître **Louis Riel** à travers une série de projets prévus pour l'année du centenaire de son exécution.

• Le **Collège des chirurgiens et médecins du Manitoba** réitère sa décision de retirer les **avortements thérapeutiques** de la liste des interventions interdites hors d'un hôpital.



Tommy Clements. Le messie n'a pas été béni par la chance.

• Seulement une centaine de résidants de Saint-Boniface se déplace pour l'assemblée annuelle de l'**Association des résidants**. L'organisme comprend **500 membres**. On apprend que si les crédits sont débloqués, le réaménagement de fond du **boulevard Provencher**, selon les plans de l'architecte, **Etienne Gaboury**, pourrait commencer dès le printemps.

Saint-Malo

Richmond Gosselin continue ses exploits

Richmond Gosselin est toujours en pleine forme. Pour vous le prouver, voici de larges extraits d'un article paru en novembre dans le journal La SUISSE.

Existe-il un phénomène Gosselin? Oui et il est même double. Phénomène, d'abord, de popularité. Phénomène, ensuite, sportif.

Les saisons passent, mais Richmond Gosselin demeure. Toujours là où on l'attend, c'est-à-dire aux premiers rangs. Avec son sens du but peu ordinaire et sa technique de rêve.

Aujourd'hui, Richmond Gosselin effectue sa huitieme saison en Suisse, la quatrième à Bienne. Il y a donc déjà huit ans que le petit Canadien a débarqué dans notre pays, à la Chaux-de-Fonds plus précisément. Du haut de ses 19 ans, Richmond découvrait alors, stupéfait, le hockey helvétique. "Je n'en revenais pas, se souvient-il. A cette époque, il n'y avait pas de véritable organisation et on jouait un peu n'importe comment. Les étrangers, en général, faisaient la différence à eux seul."

Depuis, les choses ont changé (en bien?) et Gosselin peut parfaitement mesurer l'évolution du hockey suisse. "Une évolution assez incroyable, dit-il. Maintenant, le jeu est axé avant tout sur la discipline et le physique et le hockey suisse est aux portes du professionnalisme. De plus, aujourd'hui, bien souvent ce sont les joueurs suisses qui font basculer un match."

En regardant le chemin parcouru, "Magic Richmond" évoque aussi le souvenir de La Chaux-de-Fonds. "Je n'aurais pas pu mieux tomber..." Même si, à ses débuts, on ne l'a pas beaucoup aidé dans les montagnes neuchâteloises.

Son meilleur souvenir? "Difficile à dire. Je crois que ce fut le premier titre de champion obtenu avec Bienne. Ce fut pour moi une grande emotion, parce que je n'avais jamais recolte un titre." En tout cas, Richmond Gosselin ne regrette pas de n'avoir pas fait carriere au Canada. "Pas du tout! J'estime avoir eu beaucoup de chance en Suisse. Si c'était à refaire je recommencerais de la même façon. De toute manière, j'aurais eu de la peine au Canada, avec mon petit gabarit."

Comme on sait, en Suisse, Richmond Gosselin a plutôt bien réussi. Voire même brillamment. Depuis huit ans, immuablement, le "Canadien de poche" de Bienne figure parmi les tout meilleurs joueurs du championnat. Qu'il remporte le classement des compteurs ou non. Pourquoi donc cet abonnement au top niveau? "Je ne sais pas. Moi, je m'efforce d'être un professionnel qui prend le hockey très au sérieux. J'essaye avant tout de penser au travail."

A 27 ans, malgré la mauvaise passe actuelle de Bienne, Richmond Gosselin est un hockeyeur heureux. L'avenir? "J'y pense souvent, conclut-il. Je cesserai la compétition lorsque je serai encore au top niveau. Ensuite, je ferai autre chose. Puis j'essayerai de revenir au hockey. L'idee de devenir un jour un entraîneur ne me deplaît pas..."

D'ici là, Richmond Gosselin a encore pas mal de temps devant lui. Personnage attachant, joueur d'exception, le petit Canadien fera encore souvent parler de lui.

Somerset

Une centaine d'aînés à la nouvelle place

Le comité social du Rendez-vous de Somerset a organisé un souper à la fortune du pot dans leur centre suivi d'une courte soirée récréative le 1er décembre.

La présence d'une centaine de ses membres indique combien les gens sont heureux d'avoir un local et de pouvoir se rencontrer dans une place qui leur appartient et dans une atmosphère comfortable et attrayante.

Fleur-Ange Labossière présenta un cadre souvenir au président, Lorenzo Girouard, afin d'y mettre les photos prises depuis la démolition de la vieille boulangerie et la construction du Rendez-vous qui eurent lieu sur le même site.

Les gagnants du tirage furent Arthur Chappelaz de Saint-Claude (1er prix, un porc poids du marché, don de Willie Lusignan); Aldéa Weicker (2e, deux dindes, don de Marcel Pantel), Germain Landry (3e, deux coqs, don d'Yvette Leblanc et Henri Gevaert).

La campagne pour ramasser des fonds afin d'alléger le coût de la bâtisse a rapporté 5 [illegible], don du comité du [illegible] 1 000$, Chevaliers de Colomb de Somerset 500$, [illegible] de Somerset [illegible] Club les Lions de Somerset [illegible] ainsi que de nombreuses contributions privées de gens de la place.

Marthe GIROUARD

Ile-des-Chênes

La question

Deux représentants de la Société franco-manitobaine, Michel Lamarche et Guy Lacroix, se sont rendus à Ile-des-Chênes le 8 décembre.

Onze personnes ont répondu à l'invitation d'échanger des idées sur ce qu'elles considèrent être des priorités, des problèmes, des inquiétudes dans la communauté.

Entre autres, la question de la jeunesse à été soulevée. Certains aimeraient plus de jours d'activités organisées (comme le camp ambulant de l'été 83) où les jeunes peuvent s'amuser en français. D'autres en ont profité pour emettre des opinions au sujet des amendements à l'article 23.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Calendrier

Le mercredi 21 décembre, en l'église Notre-Dame-de-Miséricorde, célébration pénitentielle en préparation de Noel.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le Festival: une activité culturelle valorisée dans la Montagne

Voilà déjà bien des années que le Festival annuel de drame et de poésie est une activité culturelle importante pour les élèves des écoles de la Division scolaire la Montagne et pour les parents et les professeurs de ces étudiants.

Le nombre de participants au 21e Festival, qui a eu lieu les 22, 23 et 24 novembre à Notre-Dame-de-Lourdes, a appuye cette idée

Selon la tradition, le festival a donne l'occasion aux étudiants de participer dans les catégories poésie solo (choisie ou inédite), art théâtral et choeur parlé.

Ils ont eu le choix d'y participer soit en français ou en anglais, ce qui a fait de ce festival annuel une activité culturelle dite "bilingue"

Les élèves suivants se sont mérités les trophées indiqués: **Catégorie poésie solo**: Nathalie Dion (en Maternelle à Saint Claude), trophée École Sainte-Marie Roland Comte (1ère à Saint-Léon), trophée Soeur du Sauveur; Joedy Desrochers (2e à Mariapolis), trophée M. et Mme T. D. Rheault: Lisa Smirl (3e à Notre-Dame-de Lourdes), trophée Ecole Saint-Claude Ginette Philippe (4e à Saint-Claude), trophée des Marchands de Saint-Claude: Julie Vandevelde (5e à Mariapolis), trophée des Soeurs S.N.J.M.: Rochelle Vandevelde (6e à Mariapolis), trophée des Soeurs Ursulines; Tracy Wytinck (7e à Saint-Alphonse) trophée M. et Mme Maurille Rocan; Lisa Pittet (8e à Somerset), trophée M. et Mme Ed Devos; Stephen Dunn (senior à Saint Claude), trophée M. et Mme A. Van de Kerch Kove

Catégorie poésie solo bilingue (anglais): Michelle Desrochers (Maternelle à Mariapolis), trophée M. et Mme A. Doyon; Donna Beaulac (1e ou 2e à Mariapolis), trophée Chambre de commerce de Saint-Claude: Christine Deruyck (3e ou 4e à Mariapolis), trophée La Coopérative de Saint-Léon; Michel Talbot (5e ou 6e à Saint-Léon), trophée Les Filles d'Isabelle Notre-Dame: Kevin Foster (7e ou 8e à Somerset), trophée Modern Dairies de Saint-Claude Melanie Brisson (senior à Notre-Dame-de Lourdes), trophee Village Saint-Claude.

Catégorie poésie solo bilingue (français): Marilyne Théroux (Maternelle à Notre-Dame-de-Lourdes), trophée M. et Mme Simon Foidart; Annik Rey (1ère ou 2e à Saint-Claude), trophée Mme C. Morrison; Nicole Girardin (3e ou 4e à Saint-Claude), trophée La Coopérative Saint-Claude; Liette Comte (5e ou 6e à Notre-Dame-de-Lourdes) trophée M. et Mme Albert Ronceray; Lyette Labossière (7e ou 8e à Somerset), trophée La Caisse populaire de Lourdes; Guy Furret (senior à Saint-Claude), trophée Institut collégial Notre-Dame.

Catégorie poésie inédite: Nicole Ricard (2e à Saint-Claude), trophée Les Filles de la Croix; Jamie Hacault (3e ou 4e à Mariapolis), trophée École élémentaire Notre-Dame: Claudia Chabbert (6e à Notre-Dame de-Lourdes), trophée Ecole élémentaire Saint-Claude; Nathalie Jamault (7e à Notre-Dame-de-Lourdes), trophée Dr et Mme F. Champagne; Stella Hacault (senior à Somerset), trophée la Division scolaire la Montagne.

Catégorie choeur parlé: La maternelle de l'école Saint-Alphonse, trophée Bruxelles Bowling Club; 1ère et 2e de l'école de Swan Lake, trophée des Chevaliers de Colomb: 3e de l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, trophée M. et Mme Richard Benoit; Institut collégial Somerset (niveau junior), trophée M. et Mme Reynald Labossière.

Catégorie art théâtral: Niveau junior de l'Institut collégial de Somerset, trophée mémorial Maurice Décosse; Denise Dion (de Saint-Claude), trophée école Swan Lake pour la meilleure actrice; niveau senior de l'Institut collégial de Saint-Claude, plaque O. Ostrowski; Stephen Dunn (de Saint-Claude), trophee Filles de la Croix pour le meilleur acteur; Lilliane Deleurme (de Saint-Claude), trophée Charles Bolster

Le festival a sûrement été un succès à cause de la participation d un grand nombre d'étudiants. Mais il a été possible grâce au devouement de plusieurs qui ont organisé cette activite culturelle de trois jours

Les contributions financières de Lucille et Richard Benoit, de Gérard et Odile Badiou, d'Henriette et Victor Bertouille, de la Caisse populaire de Lourdes, des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame, de la Coopérative Saint-Léon Ltée et du Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes y ont bien aidé aussi

Une activité culturelle régionale de l'envergure de ce dernier festival exige la participation et l'implication de plusieurs personnes. Son succès indique que cette activité annuelle est encore valorisée dans la division scolaire la Montagne

Denis BIBAULT

Saint-Vital



Cette année, les élèves de la quatrième année de l'École Lavallée fêtent Noël. Le mois dernier, l'abbé Fréchette est venu fêter dans la classe. Il a présenté, à chaque élève, le livre de la Bonne Nouvelle.

Notre-Dame-de-Lourdes

Plus de 1 200$ en trophées et prix distribués par les sportifs

La soirée annuelle de l'Association de la faune a eu lieu le 10 décembre. Environ 200 personnes y sont venues, soit pour le banquet et la soirée dansante, mais surtout pour l'expositin des têtes de chevreuils (une trentaine cette année) et pour la présentation des prix et trophées.

Les présentations ont été faites pour les catégories "pêche", "chasse" et pour les activités compétitives de l'année.

Pour ce qui est de la pêche, les présentations ont été faites à Paul Rossier (doré le plus lourd), à Irène Grenier (brochet le plus lourd dans le sud de la province), à Lucie Rossier (brochet en 2e place pour le sud), à Daniel Grenier (brochet du nord le plus lourd), à Charles Pantel (brochet le plus lourd pris par un membre junior), et Célestin Espenell (poisson le plus lourd tiré en travers la glace).

Les participants aux activités de l'année qui avaient obtenu les points les plus élevés ont reçu des trophées. Lionel Théroux à été le meilleur tireur à l'arc; Aubert Comte avait réussi le mieux avec le pistolet, tandis que Laurent Brouzes avait fait ses preuves au tir sur la cible mobile avec la carabine à haut calibre.

Le chasseur Gilbert Vigier a reçu trophée et prix pour la tête de chevreuil la plus uniforme, tandis que Ernest Mabon a eu ceux pour la tête en troisième place (133 points); André Comte a eu la deuxième place avec une tête de chevreuil de 137¼ pouces. Julien Grenier a eu le premier prix avec 144¼ points.

La soirée de sportifs a été une occasion de rassemblement pour les gens de la région qui s'intéressent à la chasse et à la pêche, ainsi qu'aux activités reliées à ces deux dimensions sportives.

Les membres présents à la soirée sont venus de Haywood, Saint-Claude, Carman, Miami, Roseile, Altamont, Saint-Léon, Somerset, Swan Lake, Rathwell, Treherne et, bien sûr, Notre-Dame-de-Lourdes.

La soirée des sportifs a été la dernière activité de l'année pour l'Association de la faune. Elle a été le gala de l'année, le rassemblement des sportifs et des membres intéressés. Plus de 1 200$ en trophées et prix y ont été distribués.

Denis BIBAULT









Il y avait plusieurs catégories dans lesquels les meilleurs pouvaient obtenir prix et trophées.

Saint-Lazare

Du nouveau logo à l'octroi au village

Le conseil étudiant de l'école Saint-Lazare lançait, il y a quelques semaines, deux concours aux élèves de la 7e, 8e et 9e année.

Le premier demandait aux élèves de dessiner un "logo" pour le conseil étudiant. Celui de André Chartier, élève de la 9e année, fut choisi.

L'autre concours consistait à choisir un nom pour leurs équipes de sport. Une vingtaine de noms furent suggérés et celui de "Jaguar" fut sélectionné. La suggestion avait été faite par Josée Chartier, élève de la 8e année.

L'association athlétique recevait un octroi de 9 237$ du gouvernement provincial par l'entremise de la municipalité Elice. Cet argent (la même somme sera dépensée par l'association) ira à la rénovation de l'arène locale.

Le bureau du village recevait un octroi de 5 500$ pour ériger un entrepôt qui coûtera environ 15 000$. L'octroi provincial parvient du ministère des affaires municipales.

Calendrier

La visite du Père Noel, gracieuseté des Chevaliers de Colomb, Association des Métis et les dames auxiliaires aura lieu le dimanche 18 décembre à 14h30.

Transcona

La chorale de l'Assomption prépare Noël

La chorale de l'Assomption répète tous les dimanches depuis le 6 novembre, entre les messes dominicales de 10h00 et 12h00, soit à 11h00. Tout ceci pour la messe de minuit de Noël.

Suzanne Houde-Dienstbier a bien voulu accepter de diriger la chorale qui compte 25 personnes, et l'organiste est toujours Hélène Blais.

Comme l'an passé, il y aura un quart d'heure de musique de Noël avant la messe de minuit. Et cette année, deux jeunes filles seront à l'honneur avec des solos de flutes-à-bec et orgue; ce sont Rachel Guilleminot (13 ans) et Brigitte Gobeil (11 ans).

Il y aura aussi une messe le matin de Noël à 10h00 pour ceux et celles qui ne pourront se rendre à la messe de minuit.

Par ailleurs, le souper-soirée de Noël du 4 décembre, organisé par la LFC et offert aux personnes d'âge d'or, aux dirigeants d'organismes paroissiaux et aux membres de la LFC et leur conjoint, eut lieu cette année au restaurant Dal's à Transcona.

69 personnes se sont rendues pour jouir de cette soirée annuelle, mais on enregistra une trentaine de personnes de moins que l'an passé. trois prix d'entrée favorisèrent Gérald Carney, Linda Lauzé et Michelle Proulx.

L'abbé Marcel Toupin, curé, fut heureux de recevoir un chèque de 3 500$ pour la paroisse, fruit des entreprises de la LFC de Transcona ainsi qu'un chèque de 100$, un cadeau personnel à l'occasion de Noël.

M. le curé se dit fort encouragé par les paroissiens de l'Assomption, "Une paroisse comme ici je n'ai pas l'impression que j'en retrouverais une; vous êtes des gens extraordinaires". Roland Beaudin se fit l'interprète des personnes d'âge d'or pour remercier vivement la LFC pour la magnifique soirée.

Hélène BLAIS

La Broquerie

Le livre du centenaire est disponible

Il coûte 45$, il contient 400 pages, il est en gestation depuis 18 mois, il est même préfacé par le juge Alfred Monnin.

Et voilà que ce livre historique sera officiellement présenté au public dimanche le 18 décembre.

C'est Jean-Marie Taillefer qui a signé la section historique qui couvre, entre autres, les domaines social, économique, politique et éducatif de la paroisse de La Bro-

Y a aussi l'histoire et le présent de chaque famille de la place accompagnés de photos. C'est Janine Dubé qui s'est chargée de cette section.

Comme toute entreprise qui se respecte, querie. On se souviendra des deux cause-

ries données par lui au cours de l'année.

on s'est même payé au moins un mini-scandale, rien qui ne se mérite un "gate", mais juste de quoi agacer quelques conseillers municipaux.

Après 18 mois de travail ardu (au moins une rencontre par semaine en moyenne), le comité du livre sera content de ralentir ses activités. Mais le livre, il faut le vendre.

Ceux donc qui ont réservé un livre pourront en prendre livraison le 18 décembre. Les autres pourront placer leur commande (pas de limite sur le nombre). C'est à 14h30 à la salle de l'aréna lors du vin-fromage. Le livre se vend mais le vin-fromage est gratuit.

Rino OUELLET

On s'est permis

Les jeunes ont tenté de s'imaginer comment se divertissaient leurs grands-parents - et ils se sont bien amusés, leurs admirateurs aussi.

Le concert de Noël de l'école Saint-Joachim a pris cette année une autre tournure. On a chanté bien sûr des cantiques traditionnels, mais on s'est laissé aller aussi à d'autres tounes qui ont fait la joie des ancêtres. On s'est même permis, sous l'oeil alerte du bon curé, une bonne vieille danse carrée.

Sur les murs, on pouvait lire des noms de tous les anciens élèves de Saint-Joachim. Il est bien évident que même les élèves et les professeurs sont "poignés" dans la fièvre des fêtes du centenaire et la fête de Noël.

Saint-Norbert

Ne pas oublier le long et pénible cheminement

La rencontre du 6 décembre avec la SFM fut bien appréciée des quelque vingt personnes présentes.

Les représentants de la Société, Roger Dubois et Michel Lamarche, ont d'abord annoncé que le plan quiquennal de la SFM tire à sa fin. Si celle-ci doit continuer de représenter la population francophone, il lui faudra donc établir un autre plan d'action, possiblement pour un autre cinq ans.

Le but de cette rencontre était donc celui d'encourager les gens de la région à exprimer quelles seraient, d'après eux, les priorités à insérer dans ce plan qui pourraient le mieux répondre aux besoins du plus grand nombre possible de francophones.

Pour plusieurs, l'assimilation des adolescents est inquiétante, ceci dû au manque de loisirs en français. Certains trouvent qu'il y a trop d'anglais dans le choix des chansons à la radio le midi et pas assez de programmation locale pour les jeunes à la télé. La plupart croit que des structures scolaires francophones seraient primordiales afin d'obtenir le contrôle des écoles françaises.

D'autre part, il fut souligné que les droits des francophones étaient déjà acquis depuis longtemps mais avaient été mis sur les tablettes depuis 1890.

Il ne faut donc pas oublier le long et pénible cheminement de la SFM et tous les autres militants de la cause qui ont oeuvré et oeuvrent encore pour faire respecter ces droits. À nous tous de faire notre part.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Souper à la fortune du pot organisé par le comité social de la Ligue féminine, le dimanche 18 décembre à 17h30. Une partie de cartes suivra. Tous les membres et leurs époux y sont attendus.

À l'occasion de Noel, tous sont invités à déposer leurs offrandes, soit en nature ou monétaires, à l'arrière de l'église, afin de participer à la collecte pour les moins fortunés.

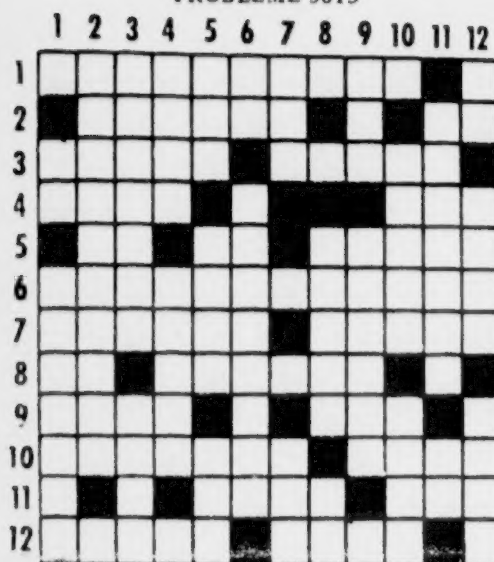
Le jeudi 22 décembre, à 19h30 en l'église, aura lieu une célébration pénitentielle. À cette occasion, plusieurs prêtres seront présents.

Au club Oasis, les activités des mardis et jeudis seront arrêtées d'ici au début de janvier.

Marie et Gustave Gosselin
remercient très sincèrement leurs enfants, parents et amis pour la très belle fête lors de leur 50e anniversaire de mariage.

mots croisés

PROBLEME 5613



HORIZONTALEMENT

1–Genre de primulacées.
2–Tissu (pl.). – Poss.
3–Service anniversaire (pl.). – Où l'on enseigne.
4–Relatif aux habitants de la Haute Ecosse. – Bison d'Europe.
5–Inflammation des synoviales du poignet. – Dém. – Doux, indulgent.
6–D'une manière agréable.
7–Epargne sordide. – Moquerie.
8–Parcouru des yeux. – Le débordement universel des eaux.
9–Château de la vallée de la Loire. – Unité de travail.
10–Amuser, divertir. – Dieu de la Guerre.
11–A un haut degré. – Affirmatif.
12–Unité de volume pour le bois de chauffage. – Mélodies.

VERTICALEMENT

1–Voyelles. – Démarches.
2–Très facile à effrayer.
3–Temps libres. – Outil dentelé.
4–Convenue. – Gros canard.
5–Membre du cheval. – Femelle du canard. – Saison.
6–Nég. – Se révolter.
7–Dans la rose des vents. – Roue à gorge d'une poulie.
8–Bord escarpé d'une rivière. – Aussi.
9–Prén. masc. – Emiettera.
10–En forme de croissant (pl.). – Volumineux.
11–Apprendre à un serin à chanter. – Obtenu.
12–Adv. de lieu. – Inséré sur. – Déesse des Egyptiens.

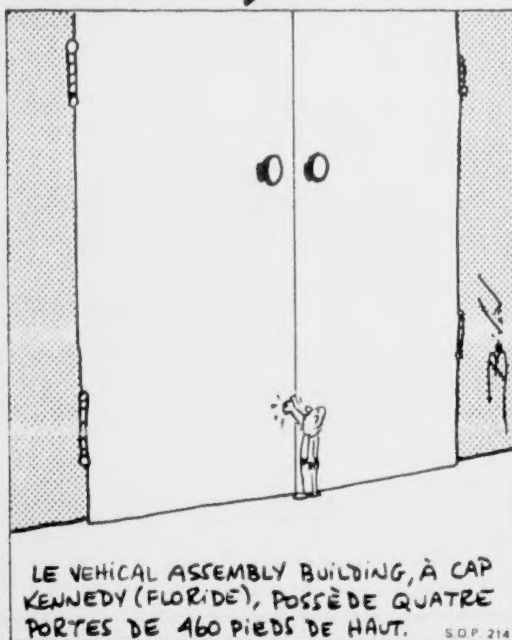
solutions





PROBLEME 5613

Quel monde que le nôtre!



jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

MYSTERE

D'après les empreintes, c'est le plus petit des deux, car il manque un talon à la chaussure de l'autre.

LES OMBRES

A est une mouette - B est un macareux et C est un flaman.

LA FUITE

Il s'agit d'un boxeur.



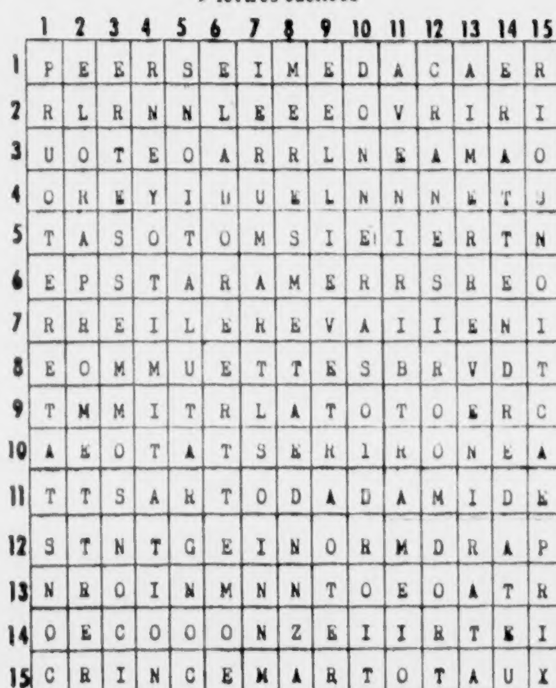
Quel chemin doit-il prendre pour délivrer la princesse captive?



Lequel de ces deux hommes vient de sortir de la maison pour rejoindre l'autre?

mots cachés

9 lettres cachées



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	E	R	S	E	I	M	E	D	A	C	A	E	R
2	R	L	R	N	N	L	E	E	E	O	V	R	I	R	I
3	U	O	T	E	O	A	R	R	L	N	E	A	M	A	O
4	O	R	E	Y	I	U	U	E	L	N	N	N	E	T	J
5	T	A	S	O	T	O	M	S	I	E	I	E	R	T	N
6	E	P	S	T	A	R	A	M	E	R	R	S	R	E	O
7	R	R	E	I	L	E	R	E	V	A	I	I	E	N	I
8	E	O	M	M	U	E	T	T	E	S	B	R	V	D	T
9	T	M	M	I	T	R	L	A	T	O	T	O	E	R	C
10	A	E	O	T	A	T	S	E	R	I	R	O	N	E	A
11	T	T	S	A	R	T	O	D	A	D	A	M	I	D	E
12	S	T	N	T	G	E	I	N	O	R	M	D	R	A	P
13	N	R	O	I	N	M	N	N	T	O	E	O	A	T	R
14	O	E	C	O	O	O	N	Z	E	I	I	R	T	E	I
15	C	R	I	N	C	E	M	A	R	T	O	T	A	U	X

Académie
adroit
actions
aimer
attendre
avenir

Congratulations
connaître
consomne
constater
crânes
crin

Donner
drap
droit

Elabore
être

Imitation

Mères
messe
mitoyen
muettes

Nauséabond

Omettre
onze
ordonne

Parole

prix
promettre

Ramure
rata
relier
retour
rêvai
revenir
rires

Soin
soir

Tare
terminera

total
totaux
trame*
tribord

Veille

Réponse du no: PROMETTRE



